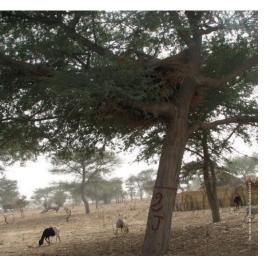


A platform for stakeholders in African forestry







Partenariat public - privé dans le secteur forestier au Niger

# Partenariat public - privé dans le secteur forestier au Niger

Maisharou Abdou

Copyright © Forum Forestier Africain 2021. Tous les droits sont réservés. Forum Forestier Africain P.O. Box 30677-00100 Nairobi GPO KENYA

Té I: 254 20 722 4203 Fax: +254 20 722 4001

E-mail:<u>exec.sec@afforum.org</u> Site Internet: <u>www.afforum.org</u>

## TABLE DES MATIÈRES

_	STE DES FIGURES	
	STE DES TABLEAUX	
	SLES ET ABREVIATIONSSUME	
KE	SUME	0
1.	INTRODUCTION	10
•	1.1. Contexte et justification	
	1.2. Objectifs	
2. /	APPROCHE METHODOLOGIQUE	
	2.1. Matériels	
	2.2. Méthode	.13
3. F	RESULTATS	
	3.1. Typologie des filières forestières au Niger et organisation des acteurs et de la production	
	3.2 Place de la femme dans les différentes petites et moyennes entreprises (PMEs)	
	des filières du secteur forestier au Niger	. 23
	3.3. Analyse de l'organisation technique et commerciale des productions forestières Niger	
	3.4. Analyse socioéconomique des productions des ressources forestières au Niger 3.5. Evolution de la production, de la commercialisation et de la consommation des produits forestiers ligneux et non ligneux au Niger	. 36
	3.6. Evaluation des rapports entre les acteurs de la production forestière primaire et secondaire	
	<ul><li>3.7. Evaluation des capacités actuelles du partenariat public-privé et proposition d'ur modèle de partenariat pour un développement durable du secteur forestier au Niger 3.8. Evaluation de la contribution des activités du secteur privé forestier dans</li></ul>	า . 55
	l'économie au Niger	
	dans le secteur forestier  CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS  FERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	. 61
. \ L		, 55

ANNEXES60
Annexe 1 : Fruits de certaines espèces forestières et les dérivés de leur transformation
Annexe 2: Filières des PFNL porteuses et leurs zones prioritaires d'exploitation au Niger
Annexe 3 : Photos du bois de service importé et produit localement7
LISTE DES FIGURES
Figure 1: Évolution des importations du bois de service au Niger
Figure 2: Valeur marchande (FCFA) des importations du bois de service au Niger29
Figure 3: Évolution de droit de douanes (FCFA) sur importations annuelles du bois de service au Niger
Figure 4: Part du revenu issu de la vente de Moringa dans le revenu global de l'exploitant selon la région
Figure 5: Bilan entre l'offre et la demande en bois-énergie (Source : Rapport annuel, du ME/LCD, 2008)
Figure 6: Interactions entre les acteurs des filières gomme arabique et gomme de C. nigricans au Niger
LISTE DES TABLEAUX
Tableau 1: Statistiques d'approvisionnement de bois et de charbon de bois pour l'année 2014 dans la ville de Niamey selon les principaux axes
Tableau 2: Différents points de vente du bois et de charbon de bois dans la ville de Niamey
Tableau 3: Évolution des importations du bois et du charbon du bois au Niger
Tableau 4: Données sur les points de vente (P.V) de bois de service produit localement 28

Tableau 5: Répartition des exploitants par sexe selon la région31
Tableau 6: Répartition de la production en tonnes de feuilles de Moringa par saison et par région32
Tableau 7: Données statistiques sur les ateliers de construction de meubles et de salons dans la ville de Niamey
Tableau 8: Situation de la production et de la vente du bois-énergie des marchés ruraux de 1993 à 200237
Tableau 9: Statistiques de la production et l'exportation de la gomme arabique au Niger 38
Tableau 10: Données sur les importations et les exportations de la gomme arabique de 2010 à 201539
Tableau 11: Emplois créés par la filière bois de service produit localement42
Tableau 12: Données statistiques sur les ateliers de construction de meubles et de Salons dans la vile de Niamey42
Tableau 13: Répartition des exploitants de Moringa par régions selon le mode d'exploitation 43
Tableau 14: Revenu créé par région par la production et la vente des feuilles de Moringa 44
Tableau 15: Facteurs déterminant la participation du secteur privé dans le développement des filières forestières au Niger48
Tableau 16: Bilan financier des marchés ruraux de bois de 1993 à 200256
Tableau 17: Marge bénéficiaire moyenne par commerçant de feuilles de Moringa selon la région58

### **SIGLES ET ABREVIATIONS**

% Pourcent

AFF African Forest Forum

ANEB Association Nationale des Exploitants de bois

ASI-Niger Société Achat Service International CEE Communauté Économique Européenne

CILSS Comité Inter-État de Lutte contre la Sécheresse au Sahel

CES /DRS Conservation des Eaux et des Sols/ Défense et Restauration des Sols

CIIEDD Cadre d'Intervention et d'Investissement dans le secteur de

l'Environnement et de Développement Durable 2016-2020

DGEF Direction Générale des Eaux et Forêts ETI Entreprises de Taille Intermédiaire

FAO Food and Agriculture Organization of the United Nations (en Français,

Organisations des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture)

FONABES Projet Gestion des Forêts Naturelles et Approvisionnement Durable de

Bois énergie des villes de Sahel

G gramme

GDTE Gestion Durable des Terres et des Eaux

GE Grandes Entreprises

GTA Groupe Technique d'Appui

ICRAF Centre International pour la Recherche en Agroforesterie

INS Institut National de Statistique du Niger

Kg Kilogramme

MAG/E Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage

MDR Ministère du Développement Rural

LME Loi portant Modernisation de l'Économie

MER Ministère de l'Économie Rural

MESU/DD Ministère de l'Environnement, de la Salubrité Urbaine et du

Développement Durable

MR Marchés Ruraux

OMC Organisation Mondiale de Commerce ONG Organisation Non Gouvernementale

P V Points de Vente

PAFN Projet d'Aménagement des Forêts Naturelles

PAIGLR Programme d'Appui aux Initiatives de Gestion Locale des Rôneraies de

Gaya

PCMS Présidence du Conseil Militaire Suprême

PDLT Projet de Développement Local de Torodi

PED Projet Énergie Domestique

PEII-ED Projet Énergie II - Énergie Domestique

PFL Produits Forestiers Ligneux
PFNL Produits Forestiers Non Ligneux

PGTF Projet de Gestion des Terroirs de Filingué

PME Petites et Moyennes Entreprises

PMEF Petites et Moyennes Entreprises Forestières

PNW/N Parc National du W du Niger

PREDAS Programme Régional de Promotion des Énergies Domestiques et

Alternatives au Sahel

RNNAT Réserve Naturelle National de l'Aïr-Ténéré

RNNTT Réserve Naturelle National de Termit Tin- Touma

RPFD Réserve Partielle de Faune de Dosso RTFG Réserve Totale de Faune de Gadabédji RTFT Réserve Totale de Faune de Tamou

SLG Structures Locales de Gestion

SWOT Strengths Weaknesses Opportunities and threats

TPE Très Petites Entreprises

### **RESUME**

Les forêts et les terres boisées soutiennent directement et indirectement les économies des pays sahéliens comme le Niger dans le développement des stratégies d'adaptation au changement climatique en réduisant les coûts associés aux impacts négatifs du climat. Ces écosystèmes fournissent aux populations des biens et services qui font l'objet d'un commerce national et international. Par ailleurs, le Niger regorge d'énormes potentialités en matière de produits forestiers ligneux et non ligneux qui contribuent à l'amélioration des conditions de vie socio-économique des populations rurales et urbaines, soit directement par leur consommation ou indirectement par les revenus générés par leur commercialisation. Les ressources forestières jouent un rôle stratégique dans les moyens d'existence des populations nigériennes qui en tirent, en plus du bois énergie, des compléments alimentaires, des médicaments, du fourrage pour le cheptel ainsi que des revenus monétaires. Les productions forestières ligneuses, principalement dominées par la filière bois-énergie (bois de chauffe et charbon de bois) sont d'une importance capitale au Niger dont plus de 90% des besoins en énergie sont couverts par le bois et dans une moindre mesure par le charbon. En date, ce sont environ 265 marchés ruraux de bois-énergie gérés par les structures locales de gestion de marchés ruraux qui organisent et gèrent cette filière qui emploie de milliers de personnes composées de bucherons, de commerçant-transporteurs et de revendeurs dans les principales villes du Niger.

Les Produits Forestiers Non Ligneux (PFNL) sont également très précieux, occupent une place de choix dans l'économie locale du Niger et représentent souvent l'élément vital de l'économie de certains ménages ruraux. Ils présentent un intérêt économique, alimentaire, fourrager, médicinal, scientifique et environnemental pour la population du Niger. Dans certaines contrées du pays, les PFNL constituent la principale source de revenus pour les femmes et les jeunes. Les bénéfices générés par les PFNL varient d'une région à une autre et d'une zone à l'autre à l'intérieur d'une même région en fonction de la vocation primaire des populations et des caractéristiques des peuplements des espèces présentes.

Le Partenariat Public Privé développé par le Niger dans le secteur forestier, notamment dans la filière bois-énergie date de plus d'une trentaine d'années à travers notamment les Coopératives Forestières et les Structures Locales de Gestion des marchés ruraux de bois. Ce Partenariat Public Privé, appuyé par une fiscalité forestière différentielle, incitative et distributive entre les différents niveaux de la gestion forestière, est aujourd'hui une réalité au Niger. Il fait le bien-être de tous les acteurs de la filière bois-énergie au Niger et a accompagné le paysdans la gestion durable des ressources forestières nationale. Des centaines de Structures Locales de Gestion de Marchés Ruraux de Bois sont fonctionnels au Niger. Les revenus financiers importants sont créés chaque année et cette même approche est

actuellement en examen pour adoption dans le domaine des filières des produits forestiers non ligneux, dont une dizaine de filières porteuses ont récemment été identifiées pour la promotion et la valorisation.

Des propositions idoines ont été faites pour le Niger en vue d'améliorer le partenariat gagnant-gagnant au profit des populations locales et des écosystèmes forestiers pourvoyeurs de ces divers produits forestiers ligneux et non ligneux.

Mots clés : PFNL, économie, emploi, partenariat publique privé

### 1. INTRODUCTION

#### 1.1. Contexte et justification

La 21è conférence des parties de la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC), a officiellement reconnu le changement climatique comme un frein majeur à la réalisation des aspirations de réduction de la pauvreté et des objectifs du millénaire pour le développement (ODD) de nombreux pays africains. Les conclusions majeures de cette conférence et des engagements pris par les parties pour lutter contre ce fléau sont d'une importance capitale pour les pays africains parties. En effet, le changement climatique affecte la pluviométrie, la disponibilité et le cycle de l'eau, le niveau des mers, l'augmentation des sécheresses et la fréquence des feux de brousse, etc. Le changement climatique affecte la santé humaine, la productivité agricole et l'intégrité de la diversité biologique (FAO, 2016; BIT, 2018). Conséquemment, le changement climatique affecte les forêts et les terres boisées ainsi que les moyens de subsistance de nombreuses personnes, les revenus de nombreux pays, notamment sahéliens.

Fort heureusement, même si les forêts et les terres boisées sont affectées par le changement climatique, elles continuent à jouer un rôle clé dans son atténuation et renforcent les capacités d'adaptation des populations face à ce changement climatique. Les ressources forestières et celles des terres boisées augmentent la résilience des communautés rurales. Les forêts abritent les espèces et supportent leurs capacités à s'adapter aux variations climatiques et les événements climatiques circonstanciels en leur procurant de refuge et corridors de migration (FAO, 2006 ; Malagnou et al., 2007).

Le Niger regorge d'énormes potentialités en matière de productions forestières ligneuses et non ligneuses qui contribuent à l'amélioration des conditions de vie socio-économique des populations rurales et urbaines. En effet, les ressources forestières, particulièrement les produits forestiers ligneux et non ligneux contribuent largement à l'amélioration des conditions de vie socio/économique des producteurs, soit directement par leur consommation ou indirectement par les revenus générés par leur commercialisation. Les ressources forestières jouent un rôle stratégique pour les populations nigériennes qui en tirent, en plus de bois énergie, des compléments alimentaires, des médicaments, du fourrage pour le cheptel ainsi que des revenus monétaires. En effet, la biomasse ligneuse constitue encore au Niger la principale source d'énergie pour plus de 90% des ménages dégageant une valeur monétaire annuelle de plus de 105 milliards de FCFA (MESU/DD, 2012).

En date, ce sont environ 265 marchés ruraux de bois-énergie gérés par les structures locales de gestion de marchés ruraux qui organisent et gèrent cette filière qui emploie de milliers de

personnes composées de bucherons, de commerçant-transporteurs et de revendeurs dans les principales villes du Niger.

Les Produits Forestiers Non Ligneux (PFNL) sont également très précieux, occupent une place de choix dans l'économie locale du Niger et représentent souvent l'élément vital de l'économie de certains ménages ruraux. Ils présentent un intérêt économique, alimentaire, fourrager, médicinal, scientifique et environnemental pour la population du Niger. Dans certaines contrées du pays, les PFNL sont la principale source de revenus pour les femmes et les jeunes. Les bénéfices générés par les PFNL varient d'une région à une autre et d'une zone à l'autre à l'intérieur d'une même région en fonction de la vocation des populations et des caractéristiques des peuplements des espèces en présence. Malheureusement, les études sont moins développées dans le domaine des PFNL malgré son importance dans la vie socioéconomique des nigériens.

Aussi, ces ressources forestières d'importance socioéconomique capitale pour le Niger font face à une dégradation continue liée aux actions conjuguées des aléas climatiques, de la pression démographique et du niveau élevé de la pauvreté des populations. Egalement, le caractère actuel très informel des filières bois-énergie et des filières des PFNL ne permet pas de percevoir de façon concrète l'impact des productions forestières, aussi bien primaire que secondaire.

C'est pourquoi, la recherche de la durabilité de la base productive de ces ressources prônée par la gestion durable des forêts et des terres boisées et le renforcement de leurs capacités d'adaptation aux changements climatiques en général, passe également par la connaissance actuelle de plusieurs interactions qui caractérisent les animateurs de ces filières. Il s'agit, particulièrement de la connaissance des relations entre les différents acteurs, ainsi que le rôle du genre dans ce vaste système de production/collecte, transformation et commercialisation; l'identification des contraintes et des opportunités de ces différentes filières, dans le but de créer des conditions indispensables pour leur réorganisation et leur redynamisation et de formuler des propositions idoines pour le développement d'un partenariat solide dans le secteur forestier.

Plusieurs questionnements se posent actuellement sur l'identification des différentes filières et les différents acteurs qui les animent ; l'évaluation des modes opératoires des différentes filières et les modalités pour le développement du secteur privé en pleine expansion ; une cartographie du secteur public dans la foresterie, etc. Des réponses à ces questionnements et l'identification des facteurs déterminant le changement dans l'utilisation et la gestion des ressources forestières, notamment les politiques et stratégies qui gouvernent le commerce et la commercialisation des produits forestiers ligneux et non ligneux, pourraient aider au développement d'un partenariat public-privé soucieux de la protection de l'environnement, de la croissance des revenus et de la réduction de la pauvreté en milieu rural. La présente étude

vise à aborder autant que possible ces aspects en vue de proposer des mesures pour le développement d'un partenariat public privé gagnant-gagnant dans le secteur forestier et respectueux de l'environnement au Niger.

#### 1.2. Objectifs

#### 1.2.1. Objectif global

L'objectif global est de faciliter le développement des partenariats public-privé dans le secteur forestier (avec les communautés forestières, les petites et moyennes entreprises (PME) et les grandes entreprises) impliqués dans la valeur ajoutée des produits forestiers ligneux et non ligneux, y compris dans la commercialisation et l'utilisation de ces produits.

#### 1.2.2. Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques de cette étude sont :

- 1. Évaluer les différents types des forêts et des filières des produits forestiers ligneux et non ligneux, ainsi que les acteurs de ces différentes filières ;
- 2. Évaluer les différentes organisations des productions forestières primaire et secondaire, avec un accent particulier sur le rôle et la place des groupes vulnérables notamment les femmes et les jeunes dans les différentes filières et les structures de transformation et de commercialisation des produits forestiers ligneux et non ligneux;
- 3. Analyser les aspects socioéconomiques et de l'organisation technique et commerciale des producteurs forestiers primaire et secondaire, ainsi que les facteurs limitant et/ou favorisant le développement des filières, la création de l'emploi et l'implication des groupes vulnérables dans le développement du partenariat public-privé dans le secteur forestier au Niger;
- 4. Évaluer les rapports entre les producteurs primaire et secondaire et les capacités actuelles du partenariat public-privé dans le secteur forestier au Niger ;
- 5. Évaluer l'évolution des productions primaire et secondaire et la contribution du secteur forestier dans l'amélioration des moyens d'existence des populations, ainsi que la contribution du partenariat public-privé dans l'économie nationale ;
- Proposer un modèle de partenariat public-privé solide pour renforcer la participation du secteur forestier dans la lutte contre la pauvreté au Niger et la contribution à l'économie nationale.

## 2. APPROCHE METHODOLOGIQUE

#### 2.1. Matériels

Les matériels utilisés au cours de cette étude sont principalement les questionnaires et les guides d'entretien élaborés de commun accord avec l'équipe d'appui et sont destinés à :

- Cartographier les acteurs clés et identifier la représentation du genre dans la production forestière primaire et secondaire (transformation du bois, le marketing et le commerce) y compris les petites et moyennes entreprises (PME) existantes dans tous les types de forêts dans le pays;
- Collecter (pour les acteurs de la production primaire) les informations sur les espèces d'arbres cultivées/gérées (leur productivité et leur l'utilisation) et distribués par région, les classes d'âge, et le volume (total et commercialisé), ainsi que des plans pour un approvisionnement régulier et durable;
- Collecter (pour les acteurs de la production secondaire) les informations sur le type d'industrie, la capacité de production à l'installation, les lignes/types de produits, l'utilisation des capacités (capacité de production actuelle), les volumes de production dans les cinq dernières années, et les types et sources des matières premières;
- Collecter les informations sur les relations/liens entre les acteurs de la production primaire des forêts d'une part, et les relations/ liens entre les acteurs de la production secondaire des forêts;
- Collecter les informations sur les données antérieures sur la production, la commercialisation et la consommation du bois et autres produits forestiers non ligneux dans les pays au cours des cinq (5) dernières années ainsi que les tendances en vue de faire des projections sur l'avenir;
- Collecter les informations sur le flux financier des différentes filières en vue de permettre de faire une évaluation sur la contribution des activités du secteur privé forestier dans l'amélioration des moyens d'existence des populations locales et dans l'économie nationale du Niger.

#### 2.2. Méthode

#### 2.2.1 Collecte des données

Les étapes suivantes caractérisent la méthodologie adoptée dans la conduite de la présente étude :

- ✓ Etape 1 : la recherche documentaire sur l'exploitation et la commercialisation de bois et les produits forestiers non ligneux
- ✓ **Etape 2** : l'élaboration des outils de collecte des données sur le terrain notamment les questionnaires suivant les acteurs concernés à savoir les structures publiques et privées, ainsi que les personnes ressources ;
- ✓ Étape 3: Entretiens avec les acteurs concernés au niveau central (les services techniques, les institutions de recherche, etc.) pour collecter les informations disponibles sur les ressources forestières au Niger ainsi que les relations entre les différents acteurs
- ✓ Etape 4 : Les missions de collecte de données sur le terrain effectuées par une équipe composée de deux cadres (Ingénieurs des Eaux et Forêts) et un chauffeur. Cette équipe a, en plus de la recherche documentaire et l'entretien avec les personnes ressources et les responsables des structures centrales concernées basées à Niamey, ciblé certaines structures à l'intérieur du pays dans les localités regorgeant des ressources particulières. Précisément, la collecte des données a concerné les Communes de la région de Tillabéry, notamment Torodi et Tamou. Les entretiens sur les forces, faiblesses, opportunités et menaces (SWOT) avec d'autres acteurs, notamment les vendeurs du bois, de charbon de bois, et les responsables des ateliers de menuiseries et des tapissiers, ont été conduits et ont permis d'avoir une idée sur leurs activités.

#### 2.2.2 Traitement et analyse des données

Le tableur Excel a été utilisé pour la saisie et le traitement des données dont les résultats sont présentés dans le chapitre résultats ci-après:

## 3. RESULTATS

## 3.1. Typologie des filières forestières au Niger et organisation des acteurs et de la production

#### 3.1.1. Typologie des filières forestières au Niger

#### 3.1.1.1. Filière bois-énergie

Au Niger, comme partout au Sahel, les Produits Forestiers Ligneux sont essentiellement constitués du « bois de feu » qui se présente sous quatre (4) formes essentielles qui sont les bûches, les granulés de bois ou pellets, les briques de bois reconstituées et les plaquettes forestières ; le « bois de services », constitué principalement des fourches et de poteaux ; le « charbon de bois » qui est un sous-produit issu de la combustion anaérobique du bois. Les filières bois énergie et de charbon de bois ont été largement étudiées au Niger dans le cadre de la mise en œuvre du Programme Régionale de Promotion des Energies Domestiques et Alternatives au Sahel (PREDAS). Le bois de chauffe et le charbon de bois constituent les principales sources d'énergie dans les pays du Sahel. Avec l'appui du CILSS et ses partenaires, les filières bois-énergie et le charbon de bois se sont considérablement améliorés, organisées et renforcées en vue de répondre aux besoins d'une population de plus en plus croissante des villes africaines.

#### 3.1.1.2. Filières des produits forestiers non ligneux

FAO (1991) désigne les produits forestiers non ligneux comme « toute substance biologique (autre que le bois d'œuvre et d'industrie et ses produits : sciages, copeaux, panneaux et pâte) susceptible d'être extraite d'écosystèmes naturels, de plantations aménagées, etc., utilisée à des fins domestiques ou commerciales, ou dotée d'une signification sociale, religieuse ou culturelle spécifique ». Par produit forestier non ligneux, on entend donc ici les plantes utilisées comme aliment, fourrage, médicament, fibre textile ou produit biochimique, ainsi que les animaux, oiseaux, reptiles, poissons, insectes, etc. dont on utilise la chair, la peau, la fourrure ou les plumes. En effet, le domaine des produits forestiers non ligneux est très vaste. Chaque espèce forestière prise individuellement offre à l'homme et/ou son bétail des moyens indispensables pour sa survie.

Cependant, malgré leurs contributions dans la satisfaction des besoins alimentaires, énergétiques, médicinaux, artisanales et monétaires, des communautés rurales et même urbaines, des données quantitatives et qualitatives relatives à ces produits forestiers non ligneuses sont insuffisamment connues. En se référant à la définition mondiale des produits de forêts et des arbres, on peut distinguer trois types des produits forestiers non ligneux qu'on peut classer selon l'origine, les utilisations qui en sont faites, la taxonomie, mais aussi en fonction des services que ces produits rendent à l'homme et/ou son bétail. Ainsi, on

distingue : (i) les produits forestiers non ligneux (PFNL) d'origine végétale, (ii) les produits forestiers non ligneux (PFNL) d'origine animale, et (iii) les champignons. Dans le cadre spécifique de cette étude, seules les filières des PFNL d'origine végétale sont traitées en profondeur. Néanmoins le potentiel nigérien en matière des PFNL d'origine animale sera souligné de passage.

#### 3.1.1.2.1 Filières des produits forestiers non ligneux d'origine végétale

Au sens de cette définition, les PFNL d'origine végétale concernent les feuilles, les fleurs, les fruits, les écorces, les racines, les tiges non lignifiées, la sève, le latex, les huiles essentielles, la gomme, les résines, les champignons et le miel. Au Niger, une étude conduite par Garba (2000) a donné les premiers éléments d'informations sur les principaux produits forestiers ligneux rencontrés et les types d'utilisations faites sur les plans alimentaire, médicinal, pastoral, monétaire, artisanal, culturel, en construction, en cosmétique, etc. Les fruits et divers compléments alimentaires indispensables aux équilibres nutritionnels (gomme, miel, etc.), les remèdes, les fourrages pour les animaux, les substances pour lutter contre les ennemis des plantes domestiquées, les teintures fournies par les différents écosystèmes.

Les travaux conduits par Garba (1998) ont permis de recenser quelques 48 espèces arbustives et arborées utilisées au Niger dans l'alimentation humaine. Ce sont surtout les feuilles (35 %) et les graines (31 %) qui sont les plus utilisées. Pour certaines espèces comme Adansonia digitata, Borassus aethiopum, Tamarindus indica, Hyphaene thebaica, presque tous les organes sont utilisés, bien que le degré de consommation de ces différents organes dépende des zones climatiques. C'est surtout dans la zone aride où tous les organes sont consommés. Ils sont utilisés différemment selon leur période d'abondance. Ils ne constituent pas les aliments de base, mais permettent de diversifier le régime alimentaire et d'en améliorer la qualité grâce aux apports nutritionnels très riches.

La période de forte consommation correspond surtout à celle de l'abondance des différents produits, car les différentes espèces ont de phénologies différentes. En général, on constate que la plupart des PFNL sont disponibles pendant et en fin de saison des pluies, et durant la saison froide. Les espèces forestières alimentaires sont quotidiennement utilisées dans la préparation du plat familial: *Parkia biglobosa* (95%), *Leptadenia hastata* (90%), *A. digitata* (85%), *Moringa oleifera* (85%), *Acacia nilotica* (43%), *Tamarindus indica* (38%) et *Celtis integrifolia* (30%).

Les Produits Forestiers Non Ligneux (PFNL) sont très précieux et occupent une place de choix dans l'économie locale et représentent souvent l'élément vital de l'économie de certains ménages ruraux au Niger. Dans certaines contrées du pays, les PFNL représentent la principale source de revenus pour les femmes.

Cependant, malgré l'importance socio-économique de ses produits, le caractère actuel très informel des filières des PFNL ne permet pas de percevoir de façon concrète cet impact, d'où la nécessité de créer des conditions indispensables pour leur réorganisation et leur redynamisation (MESU/DD, 2015). Selon la même source, d'autres filières des PFNL nécessitent une attention particulière pour leur promotion. Ces filières, ainsi que leurs zones prioritaires d'exploitation définies en fonction de l'espèce ligneuse dominante productrice de ces PFNL sont présentées en annexe 2 du présent rapport.

#### 3.1.1.2.2 Filières des PFNL d'origine animale

Les filières des PFNL d'origine animale sont aussi nombreuses que les grands animaux sauvages qui composent la faune. Au Niger, la filière la plus importante est la filière chasse. Le potentiel de cette filière est représenté au Niger par les parcs nationaux et réserves de faune qui totalisent environ 18,5 millions d'hectares, soit 14,29 % du territoire national. C'est un réseau de six (6) aires protégées et réserves représentatives de la plupart des écosystèmes naturels du pays (forêts, savanes, désert, etc.). Elles sont également très diversifiées, tant par leur superficie que par la variété des richesses biologiques qu'elles abritent. En effet, les aires protégées du Niger abritent une grande variabilité écologique, ce qui leur confère un patrimoine faunique et floristique très particulier. Elles renferment des grands mammifères caractéristiques de la zone Sahélo-soudanienne dont les éléphants (Loxodonta africana), les buffles (Syncerus caffer), les hippotragues (Hippotragus equinus koba), des carnivores (lion, guépard, etc.) des espèces sahélo-saharienne d'importance mondiale à savoir les Addax, la Gazelle Dama, des sites culturels et des paysages exceptionnels de grande beauté naturelle.

#### 3.1.2. Typologie des acteurs des filières et organisation des productions forestières

#### 3.1.2.1. Filière bois-énergie : organisation et acteurs

Depuis le débat tenu à Maradi en 1984, la politique forestière du Niger relativement à la gestion des ressources naturelles pour la fourniture des besoins en bois-énergie a mis l'accent sur la pleine implication des populations dans toutes les actions de développement du secteur forestier. Ainsi, la gestion participative des ressources forestières et de l'organisation de la production et la commercialisation du bois de chauffe a été promue et a connu plusieurs phases qui sont les suivantes :

✓ Développement de coopératives : Au lendemain du débat de Maradi, les coopératives forestières ont été créées en vue de responsabiliser les villageois riverains des massifs forestiers dans leur gestion. En effet, il est apparu que seules les populations locales riveraines de ces ressources forestières peuvent se sentir concernées par la préservation de leur environnement.

✓ **Gestion des terroirs**: le Niger a commencé à organiser la gestion forestière participative dès le début des années 1980. Les exploitants, acteurs principaux de la filière boisénergie, ont été très tôt impliqués dans la démarche de l'organisation de la commercialisation du bois. Des incitations, notamment la taxation différentielle, ont été instituées pour encourager les commerçants transporteurs à s'approvisionner auprès de ces marchés ruraux (lieux désignés pour l'achat du bois) tenus et gérés par les populations riveraines des forêts et autres terres boisées.

✓ Mise en place des Structures Locale de Gestion: pour les acteurs motorisés, principalement les camions, qui assurent plus de 93% des besoins de Niamey, le tonnage des camions a été revus à la hausse pour permettre un approvisionnement régulier des villes, au moment où la proportion des filières animalières diminue en raison de l'éloignement de plus en plus de la ressource. Compte tenu des revenus et des emplois créés et surtout dans le souci de la responsabilisation des communautés, les marchés ruraux de bois ont été créés partout où les ressources forestières exploitables sont disponibles et les Structures Locales de Gestion (SLG) ont été mises en place. Ainsi, les premiers marchés ruraux des produits forestiers ont été installés en 1992 avec le Projet Energie II - Energie Domestique (PEII-ED).

Cette approche de gestion décentralisée des ressources forestières par les populations locales a été largement diffusée par le Projet Energie Domestique (PED) et le Projet d'Aménagement des Forêts Naturelles (PAFN). Aujourd'hui, plus de 800 000 ha de forêts sont aménagées et gérés durablement par les populations locales à travers 265 marchés ruraux de bois-énergie gérés par les structures locales de gestion de marchés ruraux.

✓ Marchés ruraux de lattes de rôniers: En 1993, le Programme d'Appui aux Initiatives de Gestion Locale des Rôneraies de Gaya (PAIGLR) est venu emboîter le pas avec la mise en place des marchés ruraux de lattes de rônier et en 2005, le Projet d'Aménagement des Forêts Naturelles (PAFN) a mis en place les premiers marchés de feuilles de palmier doum appelés comptoirs de feuilles dans diverses formations forestières du pays.

Il faut signaler aussi qu'il existe aujourd'hui de nombreux points de vente incontrôlée de bois - énergie sur les grandes voies d'entrée des centres urbains qui ne sont pas des marchés ruraux (Garba et Mahamane, 2013).

Depuis, la filière bois-énergie est très bien organisée au Niger et est animée par des acteurs divers et variés qui peuvent être classés en deux groupes distincts suivants :

✓ Les acteurs directs regroupant la population locale riveraine des massifs forestiers, les structures locales de gestion (SLG), l'Association Nationale des Exploitants de bois (ANEB), les transporteurs et les consommateurs.

✓ Les acteurs indirects qui sont les services du Ministère en charge de l'Environnement et les structures non étatiques comme l'ONG SOS Sahel International à Takeita (Zinder), CARE internationale à Madarounfa (Maradi), le Projet de Développement Local de Torodi (PDLT) à Torodi (Tillabéry) et le Projet de Gestion des Terroirs de Filingué (PGTF) à Filingué (Tillabéry).

Au Niger, l'exercice de l'activité des exploitants forestiers ou commerçants-transporteurs du bois est règlementé et les acteurs directs qui l'animent sont subdivisés en plusieurs catégories dont notamment :

- Les producteurs organisés des zones aménagées: Ce sont les producteurs ou productrices qui exploitent les forêts dans le cadre d'un plan d'aménagement. Le bois est éventuellement transformé en charbon de bois. Le bois est ensuite transporté dans les marchés ruraux de bois, où il est enstéré avant sa commercialisation. Les opérateurs sont organisés en Structure Locale de Gestion des marchés ruraux constitués des ressortissants des villages riverains dont les femmes qui le plus souvent assurent la fonction de trésorier. L'activité est généralement saisonnière et fournie un complément de revenus important à ces opérateurs.
- Les producteurs indépendants des zones forestières non aménagées: Ces opérateurs exploitent le bois, soit lors du défrichage des champs, soit de façon frauduleuse. Pour cette catégorie des opérateurs, la coupe et la vente du bois est une activité généralement complémentaire aux productions agricoles. Les femmes exploitent le plus souvent les petites branches délaissées pour leur propre utilisation.
- Les producteurs dépendants des exploitants forestiers: Les exploitants forestiers travaillent généralement avec des bûcherons qui sont payés à la tâche. Ils sont souvent considérés comme indépendants, mais dans les faits, les relations financières établies avec les exploitants forestiers (octrois d'avances sur production, approvisionnement des chantiers) les lient avec ces derniers.
- Les transporteurs occasionnels: Ces transporteurs sont très divers. Ils empruntent des véhicules de particuliers en mission dont le chauffeur rentre en ville avec quelques fagots pour leurs besoins personnels; des camionneurs qui font un retour à vide vers la capitale et chargent des quantités importantes pour les commercialiser. Par ce biais, les marchés ruraux situés sur les axes principaux trouvent de nombreux débouchés pour leur production, car la distance n'est pas un critère limitant dans ce cas. Dans les régions frontalières (Niger-Nigeria, Niger-Burkina Faso), ces transporteurs occasionnels sont à l'origine de transport et d'importation de charbon de bois au Niger.
- Les commerçants grossistes transporteurs de bois : Cette catégorie d'opérateurs exerce son activité sur les axes routiers principaux où ils s'approvisionnent auprès de

producteurs ruraux, soit sur des marchés ruraux officiels, soit sur des aires frauduleuses

de stockage. Cette filière est assez développée au Niger où beaucoup de taxis de brousses finissent leur carrière dans cette activité.

Les commerçants détaillants de bois installés en ville : Les acteurs détaillants sont les commerçants qui achètent le bois et/ou le charbon de bois auprès des grossistes transporteurs pour le mettre à la disposition des consommateurs. Le bois est présenté en tas correspondant à un prix défini. Il est soit en gros diamètre, soit débité. Les détaillants se trouvent dans toutes les villes du Niger et l'activité est principalement dominée par les femmes qui achètent et débitent le gros bois pour la revente auprès des autres femmes

Les débiteurs de bois ou bûcherons: Cette catégorie d'acteurs est constituée de débiteurs professionnels du bois. Le bois de feu livré aux commerçants détaillants et aux consommateurs est souvent d'un diamètre tel qu'il ne peut pas être utilisé sans être coupé. Le commerçant détaillant ou le consommateur sont alors contraints de faire appel à des fendeurs professionnels de bois. Cela occasionne des dépenses supplémentaires pour le commerçant détaillant ou le consommateur de bois, mais constitue en même temps une source de revenus monétaires pour ces débiteurs.

Tous les différents segments de la filière sont dans la majorité des cas, organisés en associations pour la défense de leurs intérêts matériels et moraux. Des fédérations sont souvent créées pour se faire encore plus fort en vue de la protection de leurs intérêts.

#### 3.1.2.2. Filières des PFNL d'origine végétale

du quartier.

Au Niger, presque toutes les filières des PFNL d'origine végétale sont bien organisées, soit de façon formelle ou informelle. Les filières gomme arabique, le moringa, le palmier sauvage, le baobab, et dans une moindre mesure le miel, connaissent une bonne structuration et constituent une source importante de revenus pour les divers acteurs de leur chaine de valeur composés principalement des producteurs/cueilleurs, des commerçants intermédiaires et les groupements de semi-transformateurs, les commerçants grossistes et les exportateurs. Les capacités organisationnelles des acteurs qui animent ces filières sont plus ou moins développées pour satisfaire la demande des consommateurs.

Les acteurs des filières des PFNL peuvent être regroupés en deux principales catégories, à savoir les acteurs directs et les acteurs indirects.

✓ Les acteurs indirects : comme dans le cadre de la filière bois-énergie, les acteurs indirects des filières des PFNL sont le plus souvent des acteurs de la sphère publique, notamment les services techniques déconcentrés du Ministère en charge de l'Environnement et des Eaux et Forêts, ainsi que les ONG, et les projets/programmes de

développement qui interviennent dans la mise en œuvre des politiques publiques en matière de PFNL.

✓ Les acteurs directs: pour la filière gomme arabique qui mobilise quelques 9 000 personnes au Niger, (Maisharou et Nourou, 2004) très impliquées dans les filières gomme arabique d'*Acacia senegal* et gomme de *Combretum nigricans* dans les trois (3) bassins de production du Niger.

Les acteurs directs peuvent être subdivisés en cinq (5) sous-groupes bien distincts. Chaque sous-groupe se caractérise avec son rôle et son niveau d'insertion bien définis dans la filière. Au premier niveau se trouvent:

- les cueilleurs composés d'hommes et de femmes, mais en grande partie par les femmes et les jeunes et en majorité des filles. Elles sillonnent les gommeraies ou parcourent les jardins maraichers à la recherche respectivement de la gomme et de moringa selon les cas. Les premières revendent directement leur récolte de gomme auprès des collecteurs villageois et patientent jusqu'au marché hebdomadière le plus proche. Pour ce qui concerne le moringa, elles font trier la production avant le faire bouillir et parcourir le soir la place du village pour présenter aux consommateurs.
- les collecteurs actifs qui peuvent être également des hommes et des femmes, mais en majorité des hommes, qui sillonnent les hameaux, les campements et les marchés villageois pour acheter la gomme au près des cueilleurs;
- les collecteurs passifs sont des collecteurs stables (ou sédentaires) qui n'opèrent que sur les marchés hebdomadaires de leurs villages;
- les commerçants grossistes qui se répartissent en deux catégories : les commerçants stationnaires (sur les marchés hebdomadaires des zones de producteurs) et les commerçants grossistes mobiles (se déplacent de marché en marché pour se ravitailler);
- les exportateurs dont le principal est la société ASI-Niger, suivi de la Société Addax. Il existe également un groupe de commerçants qui assure la collecte, le tri et l'entreposage de la gomme du Niger avant exportation en Europe via les ports du Nigeria, de Lomé ou de Bénin. Le tri est généralement fait par les femmes et les filles. Le Directeur de l'ASI affirme employer chaque année quarante (40) personnes pendant au moins 3 mois pour le tri de la gomme.

Dans le cadre des investigations menées en 2015 sur les filières porteuses de PFNL au Niger, il ressort également une autre catégorisation d'acteurs directs composées de :

- producteurs / collecteurs / cueilleurs : Ils regroupent en grande majorité des femmes et des enfants, habitant dans des zones rurales le plus souvent loin de tout système

scolaire ou de santé. Tous déclarent que leur motivation principale est la satisfaction de leurs besoins alimentaires. Dans toutes les régions du Niger, quel que soit le statut foncier des arbres, il est reconnu, aux populations, un droit d'usage des feuilles, des fruits et

autres produits forestiers non ligneux.

transformateurs : L'activité de transformation de PFNL consiste généralement en :

- o la fabrication farine (feuille de Baobab, fruits Palmier Doum);
- o la confection de cordes et nattes (feuilles de Palmier Doum) ;
- la fabrication de savon et d'huile (fruits de Balanites)
- la fabrication de jus (fruits de Palmier Doum), etc.
- la phytothérapie.

Il faut noter que les femmes prédominent dans la transformation des PFNL. Elles sont les plus grandes actrices de la transformation des feuilles de Moringa, des feuilles de palmier Doum en nattes et autres ustensiles domestiques. Leur niveau d'organisation est variable d'une région à l'autre.

commerçants: Ils occupent une place importante dans la promotion et le développement des PFNL au regard des sommes qu'ils investissement dans les PFNL d'une part et d'autre part de la valeur qu'ils créent, distribuant au passage des revenus à d'autres intervenants. Ils peuvent être répartis en deux catégories, à savoir les collecteurs et les grossistes. Ces derniers se retrouvent le plus souvent dans le chef-lieu de Région et sont approvisionnés par leurs réseaux de collecteurs.

#### 3.1.2.3. Filières des PFNL d'origine animale

La filière chasse, n'est pas bien étudiée au Niger, bien qu'elle soit pourvoyeuse de ressources financières importantes. Les acteurs identifiés sont entre autres : les chasseurs villageois traditionnels, les guides de chasse, les chasseurs de loisirs, et les concessionnaires. L'Etat, à travers le Ministère en charge des forêts et de la faune et ses agents, et les populations locales représentées par l'Association des Guides Touristiques et de Guide de Chasse, peut être considéré comme acteur indirect de la filière. Ces acteurs bénéficient de manière considérable des retombées de toutes les transactions en matière de chasse.

En effet, les revenus issus de la délivrance des permis de chasse sont versés au trésor national. Une clé de répartition de ces revenus est prévue par la Loi n°98-07 du 29 avril 1998 fixant le régime de la Chasse et de la Protection de la Faune, notamment en son article 16 qui stipule que les recettes issues de la vente de permis de chasse, des patentes de détention, des taxes d'abattage et de capture, des licences de guide de chasse et de concessionnaire sont reparties comme suit : Trésor public 20% ; Collectivités territoriales

50% et le Fonds d'Aménagement de la faune sauvage 30%. L'article Article 17 de la même Loi précise que les recettes issues des amendes, transactions, ventes et saisies en matière de chasse sont reparties comme suit : Trésor public 30% ; Fonds d'Aménagement de la faune sauvage 30% ; Agents des eaux et forêts 25 % ; et les Collectivités territoriales 15%.

Ainsi, la chasse procure des revenus substantiels à l'Etat du Niger et les populations riveraines. Les sites de conservation de la biodiversité apportent également une grande variété de bénéfices, sur le plan environnemental, écologique, scientifique, éducatif, social, culturel, spirituel, économique. Plusieurs concessions de chasse sont octroyées par le Ministère en charge de l'Environnement aux particuliers nigériens comme étrangers, notamment les privés, généralement les princes des pays arabes, pour la chasse sportive à l'Aigle, mais aussi pour la production de la viande de brousse très prisée dans ces pays.

## 3.2 Place de la femme dans les différentes petites et moyennes entreprises (PMEs) des filières du secteur forestier au Niger

Les Petites et Moyennes Entreprises (PME) sont des <u>entreprises</u> dont la taille, définie à partir du nombre d'employés, du bilan ou du <u>chiffre d'affaires</u>, ne dépasse pas certaines limites dont les définitions diffèrent selon les pays.

Au Niger, les Petites et Moyennes Entreprises Forestières (PMEF) sont essentiellement constituées des filières de transformation des divers produits et sous-produits forestiers. Les filières de beurre de karité, des huiles essentielles, de jus et mets confectionnés sur la base de feuilles et des fruits provenant de plusieurs espèces forestières, les tapisseries, les meubleries (Unités locales de confection des meubles), filières principales de transformation des Produits Forestiers Ligneux (PFL) et des PFNL, peuvent être qualifiées des PME.

Le secteur privé, notamment dominé par les femmes ou le groupement des femmes, est très présent dans ces filières au Niger avec l'organisation des promoteurs de ces filières en associations nationales des professionnels de ces différentes filières. Ces filières de transformation des PFNL sont en majorité dominées par les femmes et les filles desquelles elles tirent d'énormes profits issus de la collecte, préparation et de la vente de plusieurs sousproduits. Les femmes sont chefs d'entreprises. Elles sont également employées dans les PME de transformation de divers produits forestiers non ligneux.

## 3.3. Analyse de l'organisation technique et commerciale des productions forestières au Niger

Les productions forestières qui font l'objet de commercialisation au Niger sont regroupées sous le vocable des filières des produits forestiers ligneux et des filières des produits forestiers non ligneux. Ce commerce est effectué, de façon informelle ou formelle à travers de petites et moyennes entreprises. Ce sont principalement : la filière bois-énergie, la filière des meubleries, la filière gomme arabique, la filière Moringa, la filière de production de jus divers, et l'artisanat. Certaines de ces filières sont bien organisées et ont fait l'objet de

#### 3.3.1. Analyse technique et commerciale de la production forestière primaire

plusieurs études, alors que plusieurs autres n'ont reçu aucune attention particulière.

Dans les paragraphes qui suivent, nous allons essayer de passer en revue l'organisation technique des principales productions forestières ligneuses et non ligneuses.

#### 3.3.1.1. Filière bois-énergie et charbon de bois

La production du bois pour la satisfaction des besoins des principaux centres urbains au Niger a fait l'objet de plusieurs projets avec l'appui des partenaires techniques et financiers. L'objectif principal de tous ces projets est la gestion durable des principaux peuplements d'espèces existants au Niger. Le processus comprend une étude sur la productivité des peuplements, le parcellaire du peuplement, la détermination des quotas d'exploitation, la formation des bûcherons, etc. – le tout consigné dans le plan d'aménagement forestier – adopté de façon consensuelle avec l'ensemble des utilisateurs des ressources naturelles.

Les bûcherons formés sont chargés de la coupe, très souvent sélective, d'espèces de bois au niveau des parcelles selon un diamètre bien précis. Le bois est ensuite entassé par les bûcherons et est transporté par les charretiers au niveau du marché rural du bois. Le bois est ensuite fractionné, selon le cas, sur une longueur de 1 m avant d'être rangé dans les stères de 1 m de hauteur, donnant ainsi lieu à, 1 m³ de bois dont le prix au marché rural, est d'avance fixé en assemblée générale de l'ensemble des acteurs dont le Ministère en charge des Forêts.

Les commerçants transporteurs (Camionneurs), reconnus par la coloration de leur véhicule et les charretiers, se ravitaillent auprès des marchés ruraux moyennant le payement d'une taxe dont le montant varie selon la nature du marché rural et le type d'exploitation en question (contrôlée ou incontrôlée). Les revenus issus de la collecte des taxes sont ensuite répartis selon les dispositions de la Loi en la matière comme citées plus haut.

La production et la commercialisation du bois de chauffe sont assurées sous la supervision des Structures Locales de Gestion et le suivi technique des agents des Eaux et Forêts. Malheureusement, les données statistiques fiables sur la production et la commercialisation du bois de chauffe au Niger ne sont pas toujours disponibles, malgré les différents marchés ruraux de bois installés dans les différentes zones de prélèvement. Une enquête conduite récemment dans la ville de Niamey, capitale du Niger, fait ressortir les données décrites dans

les tableaux n°1. Plus de 4 750 tonnes de bois et 120 tonnes de charbon de bois sont rentrées dans la ville pour la seule année 2014.

Tableau 1: Statistiques d'approvisionnement de bois et de charbon de bois pour l'année 2014 dans la ville de Niamey selon les principaux axes.

Axes d'approvisionnement	Bois de chauffe (kg)	Charbon de bois (kg)
Axe Aéroport Gonzaré	241	0
Axe Fataye	53 840	0
Axe fluvial Banigoungou-Saga	186 240	0
Axe fluvial Tondibiya	19 868	0
Axe Gomno	7 256	2 040
Axe Koka	19 772	0
Axe Kongou	312	1 360
Route Dosso	89 539	16 949
Route Fillingué	156 094	59
Route Kollo	632 002	0
Route Ouallam	121 111	13 483
Route Say	305 913	66 664
Route Tillabéry	10 155	306
Route Torodi	3 150 815	19 698
Total général (kg)	4 753 156	120 559

FONABES, 2015

Cette quantité de bois de chauffe et de charbon de bois est transportée par une variété de moyens de transport allant de vélos aux camions de différentes catégories dont les grands camions constituent le moyen le plus utilisé. Ils se ravitaillent pour la plupart (74%) aux bords de route pour seulement environ 5% dans les marchés ruraux de bois. Les différents produits sont commercialisés dans les différents points de vente disséminés un peu partout dans la ville de Niamey. Le tableau n°2 ci-après donne la répartition géographique des différents points de vente (P.V) dans les différentes communes qui composent la ville de Niamey.

Tableau 2: Différents points de vente du bois et de charbon de bois dans la ville de Niamey

COMMUNES	P.V. Bois	P.V. Charbon	Total des P.V
Commune 1	98	37	135
Commune 2	156	43	199
Commune 3	161	32	193
Commune 4	166	26	192
Commune 5	88	16	104
TOTAL Niamey	669	154	823

FONABES, 2015

Il faut noter que, en ce qui concerne le charbon de bois, le Niger n'est pas officiellement un pays producteur de charbon de bois. Il a été identifié cependant un commerce transfrontalier du charbon de bois consécutif à la crise énergétique actuelle au Niger. L'importation, à partir du Bénin, du Togo, du Ghana tend à se développer. Il est enregistré à la frontière nigérobéninoise, plus 93 tonnes en 2008 ; 54 tonnes en 2009 et plus de 78 tonnes en 2010 (Amadou et al. 2010). Néanmoins, il a été également récemment identifié dans certaines régions, l'existence des unités traditionnelles de production de charbon de bois. C'est le cas notamment de la région de Tillabéry, surtout dans le département d'Ouallam. Un enquêteur affirme que dans le quartier Koira Tégui, Route Filingué et Haro Banda, les points de vente de charbon au bord de route renferment des stocks importants, ce qui confirme davantage la thèse de production de charbon de bois sur les zones de Wallame, Filingué, Torodi, et Tamou, toutes dans la région de Tillabéry.

Egalement dans la région de Diffa, surtout dans le département de N'Guigmi aux alentours du Lac Tchad, il a été identifié des sites de production du charbon de bois du *Prosopis spp* où le sac de charbon est vendu à environ 1.500 F.CFA au cours de l'année 2015, alors que le même type de sac est vendu à plus de 10.000 F.CFA à Niamey. Malheureusement, les statistiques sur la production locale du charbon de bois ne sont pas actuellement disponibles. Mais il est certain que les besoins complémentaires en bois de chauffe et de charbon du bois de la population urbaine du Niger sont satisfaits par une importation de ces produits en provenance de certains pays voisins.

Les statistiques des Services de Douane du Niger sur la transaction de bois-énergie, font ressortir, pour la période 2010-2015 les données sur les importations du charbon de bois et de bois de chauffe résumées dans le tableau n°3 ci-après.

Il ressort de ce tableau n°3 que le Niger a importé, pour la période 2010-2015, plus de 7.3 tonnes de bois de chauffe pour une valeur marchande équivalente à environ 5.5 millions de FCFA et un droit d'un peu plus de 1.4 millions de FCFA. Dans la même période, un peu plus de 20,4 tonnes de charbon de bois ont été importé au Niger, pour une valeur marchande de plus de 6,7 millions de FCFA pour un total de droit de douane de 2,2 millions de FCFA.

Tableau 3: Évolution des importations du bois et du charbon du bois au Niger

Doido (Ka)	Année						
Poids (Kg)	2010	2011	2012	2013	2014	2015	Total
Bois de chauffe	19	308	118	1	8	6 865	7 319
Charbon de bois	562	62	0	156	4 312	15 397	20 489
Valeur marchande							

Doide (Ka)	Année						
Poids (Kg)	2010	2011	2012	2013	2014	2015	Total
Bois de chauffe	21 482	227 298	498 862	40 000	944 627	3 716 987	5 449 256
Charbon de bois	219 642	33 496	0	641 568	2 388 906	3 493 802	6 777 414
Droits de douane	Droits de douane						
Bois de chauffe	6 262	2 273	147 267	14 624	9 447	1 253 869	1 433 742
Charbon de bois	64 014	9 889	0	216 597	768 811	1 166 042	2 225 353

Statistiques de Douane du Niger, 2015

Les principaux pays d'importation du bois de chauffe et de charbon de bois demeurent les pays africains limitrophes du Niger, mais aussi de l'Europe et de l'Asie, comme apparu dans les statistiques de la Douane du Niger.

#### 3.3.1.2. Filières bois de service

#### 3.3.1.2.1. Production et commercialisation locale de bois de service

Le bois issu de plusieurs espèces forestières provenant des plantations (Eucalyptus, Neem, Prosopis, etc.) et de peuplements naturels, notamment les rôniers (photos en annexe) fournissent d'importantes quantités de bois de service pour les grands centres urbains du Niger. Ces perches sont généralement utilisées dans la construction des immeubles comme support de dalle, substituant les supports métalliques couramment utilisés. Pour la seule ville de Niamey, l'enquête conduite dans le cadre de cette étude a identifié plusieurs points de vente de ces produits résumés dans le tableau n°4 ci-après. La catégorisation est faite sur la quantité de perches trouvée lors de l'enquête : moins de 100 unités de la petite catégorie et plus de la grande catégorie. Il ressort de ce tableau que les communes périphériques, notamment les communes 3, 4 et 5, disposent du nombre le plus important de ces points de vente (photos en annexe), sans doute pour rapprocher cette catégorie de bois aux utilisateurs car, dans la plupart des cas, les chantiers sont plus importants dans les nouveaux quartiers périphériques.

Tableau 4: Données sur les points de vente (P.V) de bois de service produit localement

COMMUNES	Catégories de	P.V. Bois de service	Total	
	Petit	Grand		
Commune 1	20	15	35	
Commune 2	30	10	40	
Commune 3	32	20	52	
Commune 4	30	25	55	
Commune 5	25	20	45	
TOTAL Niamey	137	90	227	

Enquêtes AFF, 2015

3.3.1.2.2. Importation et commercialisation locale de bois de service au Niger

Une gamme variée de bois de service est importée au Niger comme l'indique les données statistiques des Services de Douanes du Niger suivant la codification ci-après (figure 1).

Dans l'analyse qui suit, les différents résultats relatifs à la quantité importée et la valeur marchande équivalente, ainsi que les droits de douane perçus sont présentés dans les figures 2 et 3 suivantes.

Une quantité importante de bois de service est importée chaque année au Niger (figure 1). Ces importations sont en nette progression, passant de plus 20.842 tonnes en 2010 à plus de 40.840 tonnes en 2015. Ces importations conduisent à une fuite importante de capitaux de plus 2,4 milliards de FCFA en 2010 et à plus de 8,8 milliards de FCFA en 2015 (figure 2), en considérant les droits de douanes enregistrés chaque année (figure 3). Ces importations sont appelées à augmenter dans les années à venir avec, non seulement l'augmentation de la population qui va avec l'augmentation des besoins, mais aussi avec la poursuite de la construction du chemin de fer Cotonou-Niamey-Ouagadougou, pour au moins ce qui concerne le bois Traverses en bois pour voies ferrées ou similaires. Le bois scié ou dé-dossés longitudinalement, le bois contre-plaqués, bois plaqués, et le bois brut écorcé dés-aubiérés sont les plus importés, sans nul doute pour couvrir les besoins en bois de construction de plusieurs autres grands bâtiments dans les grands centres urbains du Niger et leur ameublement.

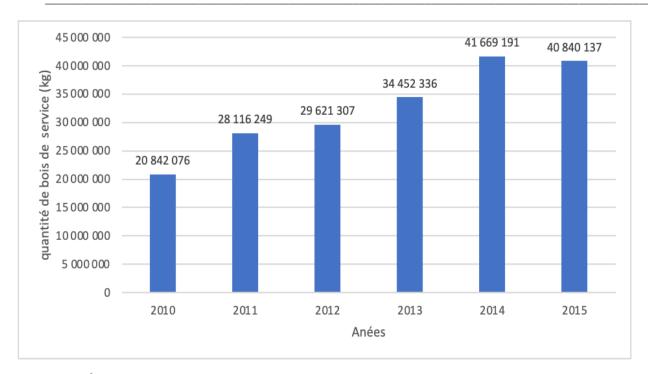


Figure 1: Évolution des importations du bois de service au Niger Statistiques de Douane du Niger, 2015

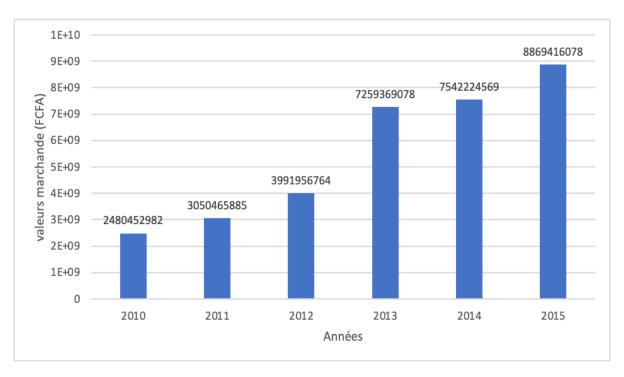


Figure 2: Valeur marchande (FCFA) des importations du bois de service au Niger Statistiques de Douane du Niger, 2015

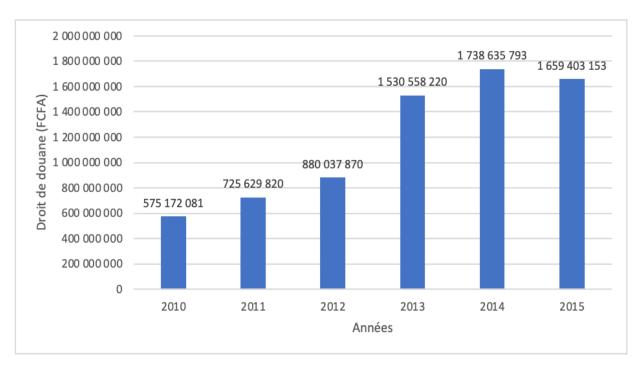


Figure 3: Évolution de droit de douanes (FCFA) sur importations annuelles du bois de service au Niger

Statistiques de Douane du Niger, 2015

#### 3.3.1.3. Filières des PFNL

#### 3.3.1.3.1. Filière Moringa

Une étude réalisée en 2015 par l'Institut National de Statistique du Niger (INS, 2015) rapporte que la filière de la production des feuilles de Moringa fait intervenir 11.345 exploitants répartis sur l'ensemble des régions du Niger dont la région de Tillabéry en tête avec (50,07%), suivit de la région de Maradi (20,14%), et la région de Niamey en dernière position avec seulement 2,55%. La majorité des exploitants sont des hommes avec 66,0% et les femmes ne représentent que 34,0%. Cette prédominance est plus marquée dans les régions de Niamey (95,2%), Maradi (93,2%) et Tahoua (91,7%). Quant aux régions de Dosso et Tillabéry les hommes représentent respectivement 58,7% et 50,9%. Le Tableau n°5 ci-dessous représente la répartition par région et par sexe des exploitants/producteurs des feuilles de Moringa.

Tableau 5: Répartition des exploitants par sexe selon la région

REGION	Effectif	Pourcentage %	Répartition par sexe Masculin (%)	Féminin (%)
DOSSO	1 952	17.23	58,70	41,30
MARADI	2 286	20.14	93,20	6,80
TAHOUA	1 136	10.01	91,70	8,30
TILLABERI	5 681	50.07	50,90	49,10
NIAMEY	290	2.55	95,20	4,80
TOTAL	11 345	100,00	66,00	34,00

INS, 2015

Selon les résultats de la même étude, la superficie totale des exploitations du Moringa au Niger est estimée à 9.830,2 hectares dont 4923,0 hectares destinés à la production unique de Moringa (50,1%) et 4907,2 hectares destinés à la production de Moringa associée à d'autres cultures agricoles (49,9%). La superficie moyenne d'une exploitation est de 0,44 hectares. Par ailleurs, l'étude a recueilli les données sur le nombre de pieds de Moringa dans une exploitation. Ainsi, une exploitation possède en moyenne 1747 pieds. Ce nombre varie en fonction des régions. Il est d'environ 1600 pieds à Dosso, 623 à Maradi, 686 à Tahoua, 2221 à Tillabéry et 6542 à Niamey.

En ce qui concerne la production des feuilles de Moringa, deux campagnes sont effectuées avec en moyenne seize (16) récoltes dont neuf (9) et sept (7) récoltes respectivement en saison de pluies et en saison sèche. Toutefois, on constate que ces résultats sont disparates d'une région à une autre. En effet, dans la région de Niamey, le nombre moyen de récoltes est de 27 par an avec 13 en saison des pluies et 14 en saison sèche, suivie de la région de Tahoua avec une moyenne de 21 récoltes par an avec 12 en saison des pluies et 9 en saison sèche.

L'estimation de la production nationale faite sur la base de l'évaluation de la production de 20 exploitants par région fait ressortir une production moyenne en 2014 de l'ordre de 92 114,5 tonnes. Cette production est composée de celle réalisée en saison des pluies qui représente 55,3% de la production totale et celle obtenue en saison sèche qui représente 44,7%. La région de Tillabéry vient en tête en termes de production de Moringa. En effet, avec une production estimée à 60 733,2 tonnes, cette région représente à elle seule 65,9% de la production totale suivie de la région de Maradi avec 11 886 tonnes soit 12,9%. Le tableau n°6 ci-dessous présente la production estimée par région des feuilles de Moringa.

Tableau 6: Répartition de la production en tonnes de feuilles de Moringa par saison et par région

REGIONS	Production saison des pluies	Production saison sèche	TOTAL
DOSSO	3 928,8	1 381,4	5 310,2
MARADI	7 736,5	4 149,6	11 886,1
TAHOUA	4 149,4	2 093,7	6 243,1
TILLABERI	31 169,1	29 564,1	60 733,2
NIAMEY	3 947,0	4 024,9	7 971,9
TOTAL	50 930,8	41 213,7	92 144,5

INS, 2015

L'offre des feuilles de Moringa est constituée par la production locale et les importations en provenance du Nigeria notamment en ce qui concerne la région de Maradi. Les sites les plus importants sont situés dans la région de Tillabéry, de Maradi et de Tahoua notamment au niveau des périmètres irrigués de Djirataoua (Maradi), de Tillakaina (Tillabéry) et Konni (Tahoua).

La production est plus souvent acheminée au niveau des grands centres comme la Communauté urbaine de Niamey et la ville de Maradi. Les intervenants dans la filière sont le plus souvent les producteurs et les commerçants. En effet, dans certaines régions comme celle de Niamey, la plupart des producteurs acheminent eux-mêmes leur production sur le marché. Pour d'autres régions, la production est vendue aux femmes au niveau de l'exploitation.

En ce qui concerne la formation et l'encadrement des producteurs/exploitants, 61,6% des exploitants ont déclaré être membres d'une coopérative ou d'une association et seulement 26,9% des exploitants ont déclaré avoir reçu une ou plusieurs formations sur la conduite des activités de production de Moringa, soit par les ONG (87.1%), soit par les Services Techniques (54.1%) et seulement 44% par les coopératives. Les formations reçues se rapportent aux techniques de plantation (95,7%), à l'entretien de l'exploitation (96,5%), aux techniques de récolte (83,7%), aux techniques de conservation (25,0%) et aux techniques de transformation (18,0%).

3.3.1.3.2. Filière gomme arabique

Selon le *Codex alimentarius* (La Haye, 1999), la gomme arabique est une substance végétale adhésive produite par des arbres de la famille des mimosacées et du genre acacia. On distingue la « gomme dure » produite par *Acacia senegal*, dans des formations de sols plutôt sableuses, et la gomme « friable » produite par *Acacia seyal*, retrouvé sur des sols argileux. La gomme arabique est l'exsudat naturel séché obtenu du tronc et des branches de ces deux espèces d'Acacia principalement. Cette exsudation peut être forcée à travers la saignée ou des blessures effectuées par une entaille à la machette sur un pied d'*Acacia senegal* pour la première fois quand il atteint l'âge de 4 à 5 ans. Au Niger, la production de la gomme s'effectue en saison sèche juste après la saison des pluies. La saignée s'effectue en saison froide en début du mois d'octobre. La récolte peut durer 3 à 6 mois par an.

Au Niger, quelques 9 000 personnes ont été identifiés par Maisharou et Nourou (2004) comme très impliquées dans la filière gomme arabique d'*Acacia senegal* et gomme de *Combretum nigricans* dans les trois (3) bassins de production. Tous les différents segments de la filière sont dans la majorité des cas, organisés en associations pour la défense de leurs intérêts matériels et moraux. Des fédérations sont souvent créées pour se faire encore plus fort dans la protection de leurs intérêts. Deux filières commerciales ont été identifiées par Amadou et Amani (2008) au Niger comme rapporté par Maisharou (2013), notamment la filière nationale et la filière internationale. Les deux (2) filières sont animées par des hommes et des femmes aux relations d'affaire très étriquées représentées par les deux schémas de transactions ci-après. Selon la même enquête (Amadou et Amani, 2008), le prix d'achat moyen du kg au niveau des cueilleurs dans toutes les zones de production est de 358F pour la gomme arabique et 203F pour la gomme du *Combretum nigricans*. En 2014, ce prix moyen, toute gomme confondue, était de 820 FCFA le kilogramme. Il était de 1133 F le kg à Dosso et 539 F le kg à Tillabéry (INS, 2015).

Au Niger, les peuplements d'acacia gommiers sont évalués à environ 300 000 hectares (Stratégie gomme arabique, 2003) produisant de la gomme arabique dont la quantité est estimée entre 800 et 2250 tonnes, basée sur une estimation d'une production essentiellement par exsudation naturelle d'*Acacia senegal* (100 g/arbre/an) et une forte productivité (250 g/arbre/an) obtenue par la saignée dans le Bassin Oriental (régions de Diffa et de Zinder) ; d'une productivité moyenne par exsudation forcée d'*Acacia senegal* (150 g/arbre/an) et d'une productivité naturelle peu importante d'*Acacia seyal* (50 g/arbre/an) dans le Bassin Central (régions de Maradi et de Tahoua).

Le Niger est également producteur et exportateur de la gomme des Combrétacées principalement issue de l'espèce *C. nigricans* surtout dans le Bassin Occidental qui englobe les régions de Dosso et de Tillabery au niveau de plusieurs forêts classées dont la superficie est estimée à plus de 800.000 hectares totalisants entre 16 et 80 millions d'arbres. Avec une productivité de 150 grammes par arbre et par an, ce potentiel produirait entre 2 400 à 12 000 tonnes de gomme par an (Ichaou, 2008). Cette gomme fait l'objet d'un commerce très

florissant au niveau de la Communauté Urbaine de Niamey et fait également l'objet même d'exportation dans les pays de l'Asie (Maisharou, 2013).

Pour l'ensemble des filières, l'existence des intermédiaires tout le long de la chaine de valeur limite considérablement les revenus des producteurs/cueilleurs qui, dans la majorité des cas supportent les coûts des diverses charges des intermédiaires. Pour ce faire, l'introduction des comptoirs de vente/achat de la gomme dans les zones de production au Niger a été perçue comme un créneau pour réduire la vulnérabilité des producteurs face aux intermédiaires et ainsi rehausser les prix d'acquisition de gomme auprès des cueilleurs/producteurs qui souffrent le plus dans la production de la gomme.

#### 3.3.2. Analyse technique et commerciale de la production forestière secondaire

Jadis, le ramassage des fruits forestiers et champignons comestibles, leur conservation et leur transformation ; la récolte de plantes médicinales ; la culture de champignons, la récolte des escargots ; la production de corbeilles d'écorce et autres emballages, de manches d'outils, etc. étaient considérés comme des productions forestières secondaires à l'opposé de la production des agrumes et autres bois ronds, qualifiée de la production forestière primaire. Récemment, avec l'avènement de la notion des produits non ligneux forestiers, toutes ces diverses possibilités offertes par les forêts sont qualifiées de PFNL. L'avènement de l'importance de ces sous-produits forestiers ont conduit à la création des PMEs pour la promotion de leur production et de leur commercialisation. Il existe pratiquement dans tous les pays du Sahel comme au Niger, des groupements et associations des hommes et des femmes qui gèrent des petites unités de transformation des produits forestiers ligneux et non ligneux comme souligné dans les paragraphes suivants.

3.3.2.1 Analyse technique et commerciale des filières de transformation du bois

#### 3.3.2.1.1. Tapisseries et meubleries

Le bois brut importé au Niger est utilisé directement dans la construction pour supporter les dalles pour le coffrage. Les feuilles sont utilisées pour les faux-plafonds. Il faut retenir de façon globale que le bois est également utilisé dans la confection des meubles et dans les ateliers de tapisseries. Une enquête rapide conduite dans le cadre de la présente étude à identifier un certain nombre d'ateliers de meubleries et de tapisseries. Le résultat de cette enquête est présenté dans le tableau n°7 ci-après. Les images en annexe résument la situation et l'ampleur de leurs activités.

Tableau 7: Données statistiques sur les ateliers de construction de meubles et de salons dans la ville de Niamey

COMMUNES	Nombre de Point de construction de meubles (meubleries)	Nombre de Point de confection de salons Tapisseries	Nombre Total
Commune 1	35	20	55
Commune 2	31	25	56
Commune 3	25	20	45
Commune 4	30	12	42
Commune 5	18	15	33
TOTAL pour la région de Niamey	139	92	231

Enquêtes, 2015

Il faut noter que ces ateliers de transformation de bois importés procurent des emplois à une portion importante des jeunes de la ville de Niamey et leur procurent également un revenu financier très important, comme nous allons voir dans les chapitres suivants.

## 3.3.2.2 Analyse technique et commerciale des filières de transformation des PFNL 3.3.2.2.1. Feuilles de Moringa

L'étude conduite en 2014 (INS, 2015) sur le Moringa a évalué le circuit de commercialisation et de transformation des feuilles de Moringa. Il ressort de cette étude que le commerce des feuilles de Moringa est beaucoup plus intense pendant la saison des pluies où l'offre est beaucoup plus importante. Les données sur les unités de transformation sont très difficiles à avoir du fait de l'aspect très informel de ce segment de commercialisation, surtout en ce qui concerne la préparation, la vente et la consommation des feuilles fraiches. Néanmoins, Coop Moringa Niger, une jeune ONG spécialisée dans la transformation des feuilles de Moringa à des fins médicinales et alimentaires rapporte avoir transformé et vendu 10 kg de farine de feuilles de Moringa en 2014. Un sachet de 80g de feuilles est vendu à 1000F aux consommateurs. L'ONG se propose de se doter courant 2015 d'un séchoir solaire pour augmenter ses capacités de transformation de feuilles de Moringa en vue de satisfaire la demande de plus en plus croissante des populations.

#### 3.3.2.2.2. Gomme arabique

La gomme arabique est utilisée essentiellement comme additif dans les industries alimentaires et dans certains médicaments. Elle sert aussi à des usages semi-industriels

(colle). Un additif alimentaire est défini par le Codex, comme une substance normalement non consommée en tant que denrée alimentaire en soi, mais qui est additionnée à une denrée alimentaire dans un but organoleptique ou technologique, à une étape de la fabrication, de la préparation, du stockage, du transport ou du conditionnement. Les gommes, et principalement la gomme arabique, rentrent dans la catégorie des épaississants et des gélifiants (avec les amidons, pectines, farine de caroube, etc.). Les gommes sont également utilisées comme un arôme alimentaire, en pharmacie comme un adhésif, dans les boissons comme un édulcorant et un lien. La gomme arabique est reconnue dans les industries alimentaires sous le code E 414.

La gomme arabique est transformée suivant deux voies principale de transformation : (i) la voie sèche dont la transformation se produit à travers successivement les opérations de crushing, sieving, purification mécanique et calibration pour aboutir à deux catégories de dérivés : les «kibbled gum» et les «powered gum», et (ii) la voie humide à travers la dissolution de la gomme dans de l'eau, puis centrifugation, filtration, stérilisation en vue de l'obtention de deux (2) catégories de dérivés : les «sprays dried gum» et les «granulated gum». Ces dérivés portent différents noms comme «fibregum», «liquid gum» et sont vendus aux industries diverses qui les utilisent pour fabriquer une gamme variée de produits. La gomme arabique du Niger est exportée à l'état brut. Il existe, à notre connaissance, une seule usine d'atomisation de la gomme en Afrique de l'Ouest basée dans le Nord du Nigéria pour la transformation de la gomme arabique pour les besoins des diverses industries alimentaires de la firme DANGOTE et même pour l'exportation.

#### 3.3.2.2.3. Fruits de graines de plusieurs espèces forestières

Les filières de transformation des feuilles, fruits et graines de certaines ressources forestières du Niger connaissent un début de succès avec les appuis du Gouvernement et de ses partenaires techniques et financiers, à travers plusieurs projets/programmes et des ONG. Ces appuis divers ont donné un souffle important dans les filières de transformation de certains PFNL au Niger. L'organisation des foires sous régionales, nationales et régionales a permis davantage de faire connaitre les diverses potentialités et différents produits issus des ressources forestières au Niger. L'évaluation des groupements et de fédérations de groupements de transformateurs des PFNL n'a pas été effectuée au Niger. Il existe un très grand nombre de ces groupements comme atteste la présence de plusieurs sous-produits issus de la transformation des PFNL lors des foires des produits agro-sylvo-pastoraux organisées chaque deux (2) ans au Niger. Les photos en annexe 1 illustrent les efforts de transformation des PFNL au Niger.

## 3.4. Analyse socioéconomique des productions des ressources forestières au Niger

## 3.4.1. Evaluation de la production et de la commercialisation du bois-énergie pour une période de 10 années

Il faut rappeler que plus de 90% des ménages nigériens utilisent le bois comme principale source d'énergie domestique. Cette situation, qui vraisemblablement risque fort de perdurer, appelle au développement des conditions de gestion durable des forêts pour non seulement sécuriser l'approvisionnement des populations en combustible ligneux, mais aussi préserver le potentiel.

Sur le plan quantitatif, les besoins en bois-énergie au niveau national dépassent actuellement les trois (3) millions de tonnes par an représentant une valeur monétaire de plus de 105 milliards de FCFA. A titre d'exemple, en 2010, la population du Niger était estimée à 15,2 millions d'habitants, avec une demande en bois de l'ordre 4.200.481 tonnes ; les formations forestières du pays avec une superficie d'environ 8 millions d'hectare, auraient produit seulement 2.017.028 tonnes de bois, ce qui s'est traduit par un déficit de l'ordre 2.183.453 tonnes. Pour couvrir le gap existant, les prélèvements sont effectués sur le capital productif. Le tableau n°8 ci-après illustre la production et la vente du bois-énergie au Niger de 1993 à 2002.

Tableau 8: Situation de la production et de la vente du bois-énergie des marchés ruraux de 1993 à 2002

Année		Quantité (kg)	Revenu HT (FCFA)
	vendus	1= 240 kg	
1993	10 698	2 567 520	16 140 722
1994	16 884	4 025 160	25 759 609
1995	29 625	7 110 000	45 601 468
1996	55 238	13 257 120	83 640 014
1997	63 974	15 353 760	93 748 179
1998	49 618	11 908 320	73 930 357
1999	49 302	11 832 480	70 712 813
2000	135 820	32 596 800	202 024 108
2001	156 080	37 459 200	234 405 628
2002	162 293	38 950 320	231 277 818
Total	729 532	175 087 680	1 077 240 716

Source: GTA/CR: Rapport d'achèvement du PED, 2003.

Il ressort de ce tableau un accroissement de la production de bois-énergie, alors que les ressources forestières sont en constante dégradation avec les effets néfastes de changement

### 3.4.2. Evaluation du commerce et de la commercialisation des PFNL sur la période 2010-2015

#### 3.4.2.1. Gomme

climatique.

Au Niger, la commercialisation de la gomme arabique procure des revenus monétaires appréciables à la population rurale. Cette activité qui est une vieille tradition dans certaines régions du Niger (Diffa et Zinder) a connu une baisse sensible dans les dernières décennies à cause notamment des sécheresses récurrentes, de la désorganisation de la filière (absence de structures de collecte et de crédits), des pratiques inappropriées de production, etc. Aujourd'hui, force est de constater un regain d'intérêt de la filière gomme arabique au Niger qui se caractérise par une entrée massive du secteur privé dans la production et la commercialisation de la gomme.

Le Niger exporte officiellement moins de 100 tonnes de gomme par an (estimation 2006) probablement inférieure à la réalité pour un marché mondial qui représente plus de 50 000 tonnes. Plus de 90% de cette exportation est constituée de gomme dure et moins de 10% de la gomme de Combrétacées. La gomme arabique joue un rôle important en termes de diversification des revenus pour la population rurale les plus pauvres des zones de production. En effet, le revenu tiré de la commercialisation de la gomme arabique est estimé à près du tiers du revenu extra agricole des ménages ruraux. Les statistiques sur la production et la commercialisation de la gomme arabique au Niger font l'objet du suivi régulier depuis l'avènement de la Stratégie Nationale de la relance de la production et de la commercialisation de la gomme au Niger par la *Cellule Gomme* mise en place au sein du Ministère en charge des Forêts jusqu'en 2006. Malheureusement, ce suivi a été abandonné avec le départ du responsable de la Cellule à une autre fonction. Les dernières données pour la période 1998/1999 et 2005/2006 (EDIC, 2008) sur l'exportation de la gomme arabique sont présentées dans le tableau n°9 ci-après.

Tableau 9: Statistiques de la production et l'exportation de la gomme arabique au Niger

Années	1998/1999	2000	2001	2002/2003	2003/2004	2004/2005	2005/2006
Statistiques des Services de douane (Tonnes)	162	80	2	58	43	42	72

Années	1998/1999	2000	2001	2002/2003	2003/2004	2004/2005	2005/2006
Montant équivalent (x 1000) FCFA	32 000	12 000	400	11 615	8 690	8 490	14 509,5
Statistiques de la production (Tonnes)	-	-	100	158	200	218	359
Prix niveau producteur FCFA/kg	-	-	200	250	300	800	1 200
Montant équivalent (x 1000) FCFA	-	-	20 000	39 500	60 000	174 400	287 200

Extrait de l'EDIC (2008) et Rapports d'enquêtes

Pour la période 2010-2015, les données d'importation et d'exportation de la gomme arabique au Niger, selon les Services de Douanes sont résumées dans le tableau n°14 ci-après. Dans tous les cas, il est très difficile de cerner avec précision les volumes exportés chaque année. Ainsi, le volume officiellement exporté pour la période 2003/2004 est seulement de 43 tonnes (EDIC, 2008), alors que les statistiques sur la production font état de 200 tonnes commercialisées au cours de la même année (Maisharou et Nourou, 2004). Ce volume des exportations évolue en dent de scie depuis 2010 (Tableau n°14 ci-après). Il est un peu plus de 82 tonnes en 2010, pour se rabaisser à 47 tonnes en 2011 et se situer à plus de 110 tonnes dans les années 2014 et 2015. Les exportations en majorité en direction de l'Europe sont principalement effectuées par la Société Achat Service International S.A et la Société Addax.Com. Les importations de la gomme transformée sont effectuées par les Imprimeries, notamment la Nouvelle Imprimerie du Niger.

Tableau 10: Données sur les importations et les exportations de la gomme arabique de 2010 à 2015

Année	Flux	Produit (code Douane)	Valeur	Droits de douanes	Poids (Kg)
2010	EX	1301200000	10 600 000	486 000	82 130
2010	IM	1301200000	15 000	5 484	75
Total 2010			10 615 000	491 484	82 205

		Produit (code		Droits de	
Année	Flux	Douane)	Valeur	douanes	Poids (Kg)
2011	EX	1301200000	6 900 000	658 000	47 450
2011	IM	1301200000	292 069	65 169	1 695
Total 2011			7 192 069	723 169	49 145
2012	EX	1301200000	17 500 000	1 049 000	202 800
Total 2012			17 500 000	1 049 000	202 800
2013	EX	1301200000	9 040 000	632 800	84 200
2013	IM	1301200000	3 252 226	1 064 106	2 282
Total 2013			12 292 226	1 696 906	86 482
2014	EX	1301200000	3 500 000	245 000	113 000
2014	IM	1301200000	215 000	75 711	1 526
Total 2014			3 715 000	320 711	114 526
2015	EX	1301200000	12 755 000	878 850	115 275
2015	IM	1301200000	60 895 755	60 270 865	4 899
Total 2015			73 650 755	61 149 715	120 174
TOTAL GENERAL			124 965 050	65 430 985	655 332

Statistiques des douanes, 2015

#### 3.4.2.2. Feuilles de Moringa

Les informations sur la production et la commercialisation des feuilles de moringa au Niger ne sont pas disponibles, bien que l'espèce fasse l'objet de plantations commerciales depuis très longtemps. Il serait donc très difficile, voire impossible d'avoir des données antérieures sur la production et la commercialisation des feuilles de Moringa, quoique l'espèce ait un intérêt socioéconomique certain, et que sa filière soit animée par des acteurs bien organisés dans toutes les régions du Niger, comme noté dans les chapitres précédents.

Néanmoins, une étude sur la filière Moringa effectuée en 2015 (INS, 2015), notamment sur la production et la commercialisation des feuilles, a rapporté que le potentiel de production de feuilles de Moringa se développe partout au Niger où les conditions climatiques sont favorables. C'est une espèce qui a fait l'objet de culture commerciale au cours de ces dernières années. Selon la même étude, la superficie totale des plantations de Moringa est estimée à 4.923 ha pour 11 345 exploitants. La production totale est estimée à 92.445,5 tonnes avec un chiffre d'affaires de l'ordre de 3,924 milliards de FCFA. Le Moringa est produit dans toutes les régions de Niamey, Tillabéry, Maradi, Dosso et Tahoua. L'espèce dispose d'un important marché intérieur et fait aussi l'objet de demande extérieure. C'est un créneau porteur pour la lutte contre la pauvreté au Niger.

## 3.4.3. Evaluation des opportunités d'emploi et de création de richesses des filières de transformation et de commercialisation des produits forestiers ligneux et non ligneux au Niger

#### 3.4.3.1. Filières du bois et de charbon de bois

Au Niger, plus de 800 000 hectares de forêts sont aménagés et gérés durablement par les populations locales à travers 265 marchés ruraux de bois-énergie qui sont gérés par les structures locales. Selon la taille et l'importance du marché rural du bois, qui sont fonction de la disponibilité de la ressource forestière, 25 à 50 bûcherons forment un marché rural. Le nombre d'emplois ainsi créé par les 265 marchés ruraux varie entre 6.890 et 31.515, y compris le nombre de gestionnaires qui est d'un par marché rural.

En termes de création de richesses, entre 1993 et 2002, ce sont quelque 89 153 909 FCFA qui sont engrangés par les Structures Locales de Gestion. Les Collectivités Locales et le Trésor national ont respectivement encaissé 45 008 688 FCFA et 90 864 822 FCFA. Pour la seule année 2006, il a été rapporté que la production et la commercialisation du bois-énergie par les communautés rurales riveraines des forêts a réalisé un revenu de 11 milliards de FCFA, soit la moitié des recettes du secteur de l'électricité, ou 1,5 fois les recettes des exportations de produits agricoles (Garba et Mahamane, 2013).

La vente en détail du bois-énergie et de charbon de bois créait également une opportunité d'emplois à un nombre substantiel de personnes dans les grands centres urbains du Niger. Pour la seule ville de Niamey, ce sont quelque 823 emplois qui sont créés par les 823 points de vente du bois et de charbon de bois recensés dans la ville (Tableau n°2 ci-dessus), considérant qu'1 point de vente est animé par une (1) seule personne. A cela, il faut ajouter le nombre des camionneurs, des charretiers, des âniers, des chameliers, des piroguiers, etc. qui totalisent en tout 973 personnes engagés dans la filière d'approvisionnement du boisénergie de la seule ville de Niamey (FONABES, 2015).

#### 3.4.3.2. Filières bois de service

Les filières bois de service offrent également une grande opportunité d'emplois aux Nigériens. Le tableau n°4 ci-dessus résume la situation des points de vente de bois de service produit localement au Niger (photos en annexes 3). Considérant un nombre minimum de 2 et 5 personnes animant respectivement les petits et les grands points de vente, la situation d'emplois créés par la filière bois de service est présentée dans le tableau n°11 ci-dessous.

Tableau 11: Emplois créés par la filière bois de service produit localement

COMMUNES	Nombre d'emploi catégories de P.V.	Total	
	Petit	Grand	
Commune 1	40	75	115
Commune 2	60	50	110
Commune 3	64	100	164
Commune 4	60	125	185
Commune 5	50	100	150
TOTAL Niamey	274	450	724

Enquêtes AFF, 2015

Il ressort du tableau n° 11 qu'environ 724 emplois permanents sont créés par la filière de vente de bois de service produits localement et même importé comme c'est le cas de lattes de rônier. Tous les efforts pour avoir une idée sur le revenu créé se sont voués à l'échec, mais il est certain que cette activité procure de revenus substantiels aux pratiquants. Pour ce qui est des filières de transformation du bois et des produits de bois (planches, plaqués et contre-plaqués, etc.) qui sont importés au Niger, plusieurs centres de confection de meubles et de tapisseries ont été recensés dans la ville de Niamey. Ces centres emploient entre 5 à 10 personnes suivant leur taille, ce qui correspond entre 655 à 2310 emplois permanents créés par les 231 centres recensés dans la seule ville de Niamey (Tableau n°12 ci-après).

Tableau 12: Données statistiques sur les ateliers de construction de meubles et de Salons dans la vile de Niamey

COMMUNES	Nombre de Point de construction de meubles (meubleries)	Nombre de Point de confection de salons Tapisseries	Total
Commune 1	35	20	55
Commune 2	31	25	56
Commune 3	25	20	45
Commune 4	30	12	42
Commune 5	18	15	33
TOTAL Niamey	139	92	231

Enquêtes, 2015

Pa rapport aux informations sur les revenus générés et de la richesse créée par an, notre demande n'a pas trouvé l'agrément des responsables de ces centres. Sans nul doute d'énormes profits sont générés par ces centres comme atteste leur prolifération dans la ville

de Niamey.

#### 3.4.3.3. Filière gomme arabique et autres gommes et résines

Les études conduites par Claudine & Nourou (2004) et Maisharou & Nourou (2004) ont recensé plus de 9 000 personnes, principalement des femmes et des enfants (filles et garçons), qui exercent l'activité de cueillette de la gomme arabique. Le revenu des cueilleurs à plein temps est estimé entre 18 000 et 80 000 F CFA (45 à 200 USD), tandis que celui des commerçants intermédiaires varie entre 200 000 et 500 000 F CFA (500 à 1250 USD) par an.

La production et la commercialisation de la gomme arabique générèrent des revenus financiers importants aux populations riveraines des gommeraies et tous les acteurs impliqués dans la filière. A titre d'exemple, plus de 287 millions de FCFA seraient engrangés par les producteurs au cours de la campagne 2005/2006 avec un prix très incitatif jamais égalé causé par une forte demande en provenance du Nigeria pour la satisfaction des besoins de la tour d'atomisation de DANGOTE à Kano au Nigeria. (Maisharou 2008).

Pour ce qui est de la production et de la commercialisation de la gomme de *Combretum nigricans* dans la Commune Rurale de Torodi, l'activité de la cueillette et de la vente de la gomme arabique et de gommes et résines de *Combretum nigricans*, totalise un chiffre d'affaire variant entre 2,3 à 3,8 milliards de FCFA par an, répartis entre les différents segments et des acteurs de la filière, dont entre 1,1 million de FCFA et 1,8 million de FCFA restent dans les villages, ce qui représente une somme importante pour la satisfaction des besoins vitaux des populations rurales de la Commune de Torodi.

#### 3.4.3.4. Filière production et transformation de feuilles de Moringa

La filière de production de feuilles de Moringa emploie 11 345 exploitants répartis dans les différentes régions du Niger exerçant leurs activités selon plusieurs modes de production (INS, 2015). Le tableau n°13 résume le nombre d'exploitants selon les différents modes de production de Moringa.

Tableau 13: Répartition des exploitants de Moringa par régions selon le mode d'exploitation

		Caractéristiques of			
		Périmètre irrigué /aménagé	Privé/site semi- industriel	Communautaire (traditionnel)	Total
DOSSO	Effectif	1057	14	881	1952
	%	54,1%	0,7%	45,1%	100,0%

MARADI	Effectif	391	8	1887	2286
	%	17,1%	0,3%	82,5%	100,0%
TAHOUA	Effectif	372	0	764	1136
	%	32,7%	0,0%	67,3%	100,0%
TILLABERI	Effectif	859	210	4612	5681
	%	15,1%	3,7%	81,2%	100,0%
NIAMEY	Effectif	1	0	289	290
	%	0,3%	0,0%	99,7%	100,0%
TOTAL	Effectif	2 680	232	8 433	11 345
IOIAL	%	23,6%	2,0%	74,3%	100,0%

INS, 2015

Il ressort de ce tableau que les 11 345 exploitants sont répartis selon les différents modes d'exploitation et varient entre les sites à caractère traditionnel (74,3%), suivis des périmètres irrigués (23,6%) et des sites privés aménagés (2,0%). Cette situation est observée dans l'ensemble des régions sauf à Dosso où les exploitants sont plutôt sur des périmètres irrigués ou aménagés (54,1%) contre 45,1% pour les sites traditionnels. Une évaluation des revenus des producteurs régionaux de feuilles de Moringa a été également effectuée et est présentée dans le tableau n°14.

Tableau 14: Revenu créé par région par la production et la vente des feuilles de Moringa

REGION	Nombre d'exploitants	Production	Charge de production	Revenu créé (RC)	RC Moyen
DOSSO	1 952	265 510 402	82 946 958	182 563 444	93 526
MARADI	2 286	572 662 100	95 304 875	477 357 225	208 818
TAHOUA	1 136	308 827 675	75 978 706	232 848 969	204 973
TILLABERI	5 681	2 946 081 632	946 667 666	1 999 413 966	351 948
NIAMEY	290	395 659 600	205 179 504	190 480 096	656 828
TOTAL	11 345	4 488 741 409	1 406 077 709	3 082 663 700	271 720

INS, 2015

Tenant compte des différentes charges liées à la production des feuilles de moringa (achats des plants et semences, petits matériels aratoires, de la fumure organique, du carburant, des frais de transports et des autres charges), le revenu moyen net annuel global par exploitant est estimé à 29,8% des chiffres d'affaires. Cette part est plus importante dans les régions de Niamey, Maradi et Tillabéry avec respectivement 42,8%, 34,0% et 33,3%. Elle n'est que de 23,1% et 16,4% respectivement à Tahoua et à Dosso, comme illustré dans la figure n°4 ciaprès.

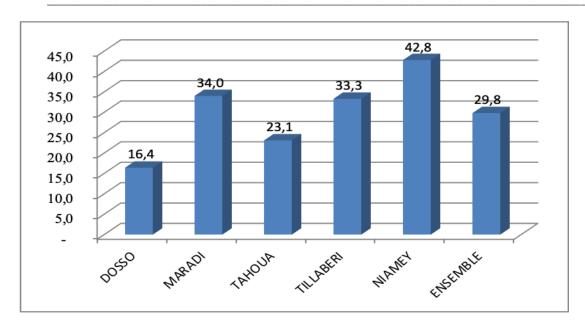


Figure 4: Part du revenu issu de la vente de Moringa dans le revenu global de l'exploitant selon la région.

### 3.4.3.5. Autres filières de transformation des feuilles et fruits de certaines espèces forestières

Les autres filières non moins importantes au Niger comprennent :

- La filière miel et la cire qui restent encore artisanale. Dans les différentes régions où les productions sont possibles, la gestion des produits se fait par des structures organisées en coopératives. Et compte tenu de sa valeur nutritionnelle et de sa haute utilisation dans la pharmacopée traditionnelle, le prix dépasse largement le pouvoir d'achat du consommateur ordinaire. Le prix appliqué sur le marché (Garba, 2000) est de 1000 FCFA le pot de 250 q, soit 4.000 FCFA le kg.
- Les produits du doum concourent dans la fabrication de nattes, paniers, cordes, muselières et autres matériels nécessaires aux activités agricoles, la collecte des fruits et la coupe de stipe. Le revenu annuel moyen est évalué à 55.000 F CFA par personne. Il constitue un moyen pour combler le déficit alimentaire des familles et assurer certaines dépenses sociales.

## 3.4.4. Identification et évaluation des défis limitant la promotion de la participation du genre et des groupes marginalisés dans les filières des produits forestiers au Niger

Les défis majeurs limitant la promotion des filières des produits forestiers ligneux et non ligneux ont été passés en revue dans une étude antérieure financée par AFF dans le Sahel (Maisharou, 2014). Les principaux défis limitant la participation du genre et des groupes marginalisés dans ces filières au Niger sont entre autres :

- La méconnaissance des marchés : l'introduction de nouveaux produits, n'est pas chose aisée et exige une bonne connaissance des marchés existants et de leurs tendances.
- L'insuffisance d'appuis/de financements : le développement de tout marché d'un produit nécessite un capital à la base, soit pour assurer les avancées sur la production, ou pour payer au comptant les producteurs locaux collecteurs des produits qui exigent d'être payé au comptant.
- L'absence des résultats de la recherche-développement : Certains produits forestiers non ligneux à fort potentiel d'exportation comme le moringa et le karité nécessitent des conditions de production et de conditionnement particulières. L'amélioration des conditions de leur production et de la productivité de ces espèces nécessiteraient des efforts soutenus à travers des programmes de recherche sur les techniques saines de fabrication du beurre de karité ou d'extraction d'huile de moringa qui ne sont pas toujours disponibles.
- L'insuffisance de la réglementation sur le commerce : l'exportation dans les pays industrialisés et le lancement d'un certain nombre de produits nouveaux doivent respecter certaines normes : normes douanières pour la commercialisation, normes industrielles pour la parfumerie, enfin les normes alimentaires qui sont de plus en plus contraignantes.
- L'absence de politiques fiscales attractives, notamment vis à vis de petites et moyennes entreprises, ou vis à vis des créateurs d'entreprises. On note très souvent une tendance à taxer trop lourdement les exportations, diminuant ainsi la compétitivité des produits locaux.
- Les difficultés d'accès aux marchés internationaux, en dépit des efforts de mondialisation, les recommandations de l'OMC, etc.
- Autres contraintes comprennent: Manque d'organisation et de renforcement des capacités des acteurs (producteurs, exploitants des PFNL, services techniques); les faibles capacités technique et organisationnelle des acteurs des différentes filières; le manque de renforcement des capacités des acteurs pour la valorisation des différentes filières; le manque des moyens financiers (microcrédit) pour les acteurs des filières; l'enclavement et l'inaccessibilité de certains sites de production; l'insuffisance de financement des actions de régénération, de protection et de valorisation des principales espèces forestières potentielles par l'Etat et les PTF; la méconnaissance de certains usages potentiels des PFNL par les populations (extraction huile de *Moringa* ou de *Balanites*, jus de noix de doum ou de jujubier, etc.); le faible profit dû à l'absence d'organisation de la commercialisation; les conflits entre producteurs sur l'exploitation des ressources; la faible capacité d'investissement de l'Etat et des privés.

## 3.4.5. Identification et évaluation des opportunités et facteurs incitatif du genre et groupes marginalisés pour accéder aux ressources pour leur pleine et égale participation dans le développement du secteur forestier au Niger

Les opportunités de la promotion et de la valorisation des PFNL au Niger sont entre autres : (i) la disponibilité des ressources diverses et variées, (ii) l'existence d'un fort potentiel de production et (iii) l'existence d'une demande potentielle en pleine expansion.

- Disponibilité et accessibilité à la ressource : Les formations forestières du Niger renferment, selon Saadou (1998), une grande diversité biologique composée de 2143 espèces végétales inventoriées dont 468 espèces, soit 21,8% sont exploitées par l'homme dans les domaines aussi variés que l'alimentation humaine et animale, la préservation de la santé, la construction de l'habitat, l'artisanat, la culture, etc. Les produits et sous-produits de la majorité de ces ressources sont à libres accès et sont disponibles pendant la saison creuse.
- Fort potentiel de production et disponibilité de marchés et de la forte demande: La population du Niger est en pleine croissance avec un taux de croissance de l'ordre 3.7%, essentiellement jeunes avec plus de 50% de femmes et de jeunes filles et à majorité rurale. Les femmes et les jeunes font partie des franges les plus actives de la population, notamment en zones rurales, dans la promotion et la valorisation des PFNL. Cette population explosive constitue un marché potentiel local important. Sur le plan des échanges avec l'extérieur, les PFNL, notamment la gomme arabique, sont exportés de plus en plus vers l'Europe, les Etats Unis, les pays d'Asie et d'Amérique Latine. Le marché mondial de la gomme arabique connait une reprise significative. De nouveaux pays importateurs parmi les pays émergents ou en développement (Chine, Brésil, Inde, etc.), sont signalés aux côtés des pays traditionnels importateurs que sont la France, les Etats Unis, le Japon, etc.
- Autres opportunités non moins importantes comprennent : l'existence de débouchés pour l'écoulement des PFNL ; la prise de conscience de plus en plus des producteurs sur la valorisation des PFNL ; la disponibilité de la main d'œuvre en toute période ; l'apport nutritionnel qu'offrent les PFNL ; la volonté politique qui s'affiche de plus en plus sur la valorisation des PFNL ; l'existence des petites unités de transformation de certains produits (Fruits et beurre de Karité, fruits de *Parinari macrophylla, balanites, neem*) ; l'existence des savoirs faire traditionnels de transformation des produits locaux dans plusieurs localités.

## 3.4.6. Evaluation des politiques et stratégies favorisant ou limitant l'accès du privé dans le développement des produits forestiers au Niger

Les politiques et les stratégies qui influencent l'accès du secteur privé dans le développement des filières forestières peuvent classées en trois catégories : les Politiques forestières

·

régionales, la Politique forestière nationale, les lois nationales organisant la gestion des ressources forestières. Le tableau 15 ci-dessous résume les forces et les faiblesses, les contraintes et les opportunités de certains facteurs déterminant la participation du secteur privé dans le développement des filières forestières au Niger.

Tableau 15: Facteurs déterminant la participation du secteur privé dans le développement des filières forestières au Niger

Facteurs	Titres	Forces	Faiblesses
Politique Forestière Régionale	Politique Forestière de la CEDEAO	<ul> <li>Le 5ème objectif:</li> <li>Décentralisation de la gestion forestière,</li> <li>Soutien aux initiatives communautaires;</li> <li>Renforcement du rôle de la société civile et du secteur privé.</li> </ul>	- Peu ou pas de projets/programmes d'investissement mobilisés
Politique Forestière Nationale	<ul> <li>Programme         Forestier National</li> <li>Stratégie         Nationale de         relance de la         production et de         la         commercialisation         de la gomme         arabique</li> <li>Stratégie         Nationale de         promotion des         produits forestiers         non ligneux</li> </ul>	Tous ces politiques et stratégie promeuvent la valorisation et le développement durables des ressources naturelles	- Peu ou pas de financements mobilisés
Lois Nationales	- Ordonnance n° 93-15 du 2 mars 1993 portant principes d'orientation du code rural	- Fixe le cadre d'orientation de la politique foncière au Niger. Elle fixe « le cadre juridique des activités agricoles, sylvicoles et pastorales dans la perspective de l'aménagement du territoire, de la protection de l'environnement et de la promotion humaine » et détermine notamment le régime juridique des terres agricoles, des terres de pâturage ainsi que des	<ul> <li>Non-respect des normes         d'exploitation des ressources</li> <li>Difficultés de mobilisation des ressources pour le réinvestissement pour le renforcement des capacités des</li> </ul>

Facteurs	Titres	Forces	Faiblesses
		terres réservées et de terres de restauration Elle définit les règles d'accès aux ressources naturelles et leurs usages.	formations forestières.
	- Loi n°98-56 du 25 décembre 1998 portant loi cadre relative à la gestion de l'environnement	- Précise les rôles et les responsabilités de l'Etat et des populations dans la gestion des ressources naturelles et la protection de l'environnement en général, et de forêts en particulier dans le domaine de l'Etat.	<ul> <li>Méconnaissance des différentes Lois;</li> <li>Difficultés d'application de ces lois</li> </ul>
	- Loi n°98-07 du 29 avril 1998 fixant le régime de la chasse et de la protection de la faune et le décret n°98-225 du 29 octobre 1998 déterminant les modalités de son application.	<ul> <li>Définit le régime de la chasse et la protection de la faune (article premier).</li> <li>Définit la chasse en son article 2, comme « tout acte consistant soit a rechercher, poursuivre, viser ou prendre vue, piéger, capturer, blesser, ou tuer un animal sauvage vivant en état de liberté, soit à en récolter ou détruire les œufs » et faune sauvage comme « l'ensemble des animaux vivant en état de liberté dans leur milieu naturel notamment ceux classé parmi les mammifères, les oiseaux, les reptiles, les batraciens et insectes », et tous les termes relatifs à la faune, à la chasse, ainsi que leurs habitats (article 4).</li> </ul>	<ul> <li>Non-respect des normes d'exploitation des ressources</li> <li>Difficultés de mobilisation des ressources pour le réinvestissement pour le renforcement des capacités des formations forestières.</li> </ul>

Facteurs	Titres	Forces	Faiblesses
	Ordonnance n°92- 037 du 21 août 1992, portant organisation de la commercialisation et du transport du bois dans les grandes agglomérations et la fiscalité qui lui est applicable et l'arrêté n°039 du 15 juillet 1997 portant tarification des redevances perçues à l'occasion de la délivrance du permis d'exploitation, de commercialisation et de transport de bois.	<ul> <li>Etablit les clés de répartition des recettes fiscales sur le transport de bois permettent le reversement d'une partie de ces recettes aux populations riveraines des massifs qui les utiliseront pour la réalisation des travaux d'aménagements forestiers (Fonds d'Aménagement Forestier) et pour le financement des actions de développement communautaire (Fonds Villageois de Développement);</li> <li>Génère des ressources financières (taxes) qui contribuent à la réalisation des actions de l'amélioration et de la préservation de son potentiel et la réduction de la pauvreté en milieu rural à travers la clé de répartition: 30% pour les structures de gestion; 20% pour les collectivités et 10% pour le trésor public.</li> </ul>	<ul> <li>Non-respect des normes d'exploitation des ressources</li> <li>Difficultés de mobilisation des ressources pour le réinvestissement pour le renforcement des capacités des formations forestières.</li> </ul>
	Loi n° 2004-040 du 8 juin 2004 portant régime forestier au Niger	<ul> <li>Un cadre juridique favorable à la gestion durable et participative de ses forêts;</li> <li>Détermine la consistance du domaine forestier national, les orientations de la politique forestière nationale, les instruments et institutions de la gestion forestière, ainsi que les infractions et les sanctions qui leurs sont applicables.</li> <li>Détermine les principes fondamentaux de la préservation et de la mise en valeur des ressources forestières (article</li> </ul>	<ul> <li>Méconnaissance de la Loi portant sur le Code forestier</li> <li>Difficultés d'application de cette Loi par manque des textes d'application</li> </ul>

Facteurs Titres Forces Faiblesses premier) qui constituent des richesses naturelles nationales. Reconnait les ressources forestières comme un patrimoine national et invite chacun à le respecter et à contribuer à sa conservation et à sa régénération (article 2). L'Etat est garant de la préservation des ressources forestières nationales et responsable de la mise en valeur durable et équilibrée du patrimoine forestier et entend œuvrer de concert avec les autres acteurs concernés dont il reconnaît des rôles essentiels pour la gestion, l'utilisation et l'exploitation des forêts (article 3), notamment des communautés locales, des organisations de la société civile et du secteur privé. Classe le domaine forestier national en forêts domaniales de l'Etat et des Collectivités territoriales ainsi que des forêts des privés (article 15). Le code d'investissement offre un Difficulté dans la Autres Code des facteurs investissements création des certain nombre de garanties aux entreprises compte investisseurs, notamment les tenu de la lenteur investisseurs étrangers qui pourraient venir s'associer à des administrative et créations locales d'entreprises. manque de crédits Parmi ces garanties figurent les clauses de libre circulation de capitaux et de retour des investissements.

Facteurs	Titres	Forces	Faiblesses
	Mutuelles d'épargne et de crédit	- Il existe dans toutes les régions du Niger des mutuelles d'épargne et de crédits qui offrent des emprunts à des taux préférentiels aux petits opérateurs économiques, associations et groupements des producteurs	Difficulté d'accès aux emprunts par manque de garanties

### 3.5. Evolution de la production, de la commercialisation et de la consommation des produits forestiers ligneux et non ligneux au Niger

## 3.5.1. Prévisions de la production, de la commercialisation et de la consommation des produits forestiers ligneux pour les cinq prochaines années

Des études sur la dynamique de l'évolution du potentiel en ressources naturelles, effectuées il y'a de cela vingt (20) ans ont prouvé que la base de production des ressources est limitée et se dégrade à hauteur de 100.000 à 120.000 ha par an. Le rythme de reboisement se situe autour de 20.000ha par an (MESU/DD, 2012). Sur le plan quantitatif, les besoins en boisénergie au niveau national dépassent actuellement les trois (3) millions de tonnes par an représentant une valeur monétaire de plus de 105 milliards de FCFA. L'examen du bilan forestier (figure n°5), révèle des constats alarmants : En 2010, la population du Niger était de 15,2 millions d'habitants ; les formations forestières couvrant une superficie d'environ 8 millions d'hectares, auraient produit seulement 2.017.028 tonnes de bois ; alors que la demande en bois serait de l'ordre 4.200.481 tonnes. Cette situation se traduirait par un déficit de l'ordre 2.183.453 tonnes. Le taux de régression des forêts du Niger est évalué à 2,07% sur la période 1970-2000. Le gap des besoins est malheureusement couvert par le prélèvement sur le capital productif et l'importation des pays voisins. Le bilan entre l'offre et la demande reste donc déficitaire, imprimant une tendance régressive aux ressources forestières.

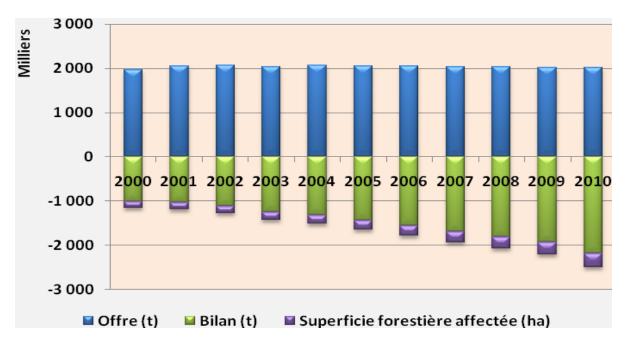


Figure 5: Bilan entre l'offre et la demande en bois-énergie (Source : Rapport annuel, du ME/LCD, 2008)

## 3.5.2. Tendance de la production, de la commercialisation et de la consommation des produits forestiers non ligneux dans les cinq prochaines années

Le Niger est reconnu dans ses efforts de reboisement depuis les sécheresses des années 1970. Très récemment, la politique de la protection de l'environnement et de la lutte contre la désertification a mis l'accent sur le reboisement avec les espèces forestières à grande valeur économiques. Plus de 50.000 hectares de terres dégradées sont récupérées et reboisées avec l'acacia gommier chaque année par l'Etat pour le double objectif de la protection et de la production. Il est reboisé également des milliers d'hectares chaque année par les privés pour le seul objectif de production de la gomme arabique.

Aussi, malgré le taux élevé d'anthropisation des écosystèmes nigériens, les populations locales ont bien entretenu les parcs agroforestiers qui disposent encore de potentiels forestiers très importants avec une diversité biologique variée productrice des PFNL. Le Niger a également élaboré en 2015, une stratégie nationale de promotion de la production et de la commercialisation des produits forestiers non ligneux. Ce sont là autant de facteurs favorables à l'augmentation de la production et de la commercialisation des PFNL au Niger dans les prochaines années.

## 3.6. Evaluation des rapports entre les acteurs de la production forestière primaire et secondaire

Les nombreux acteurs opérant dans la filière entretiennent des relations diverses, formelles et informelles. Les filières les plus étudiées au Niger sont la filière bois-énergie et la filière gomme arabique. Il ressort de l'analyse de ces deux filières que les principales relations identifiées entre les acteurs de la production primaire et secondaires sont : les relations hiérarchiques et administratives avec le Ministère en charge des Forêts et de la Faune et ses démembrements, les relations liées à l'exploitation forestière pour les approvisionnements en matières premières, et les relations commerciales diverses. La figure 4 illustre les différents flux de la gomme arabique et des interactions entre les acteurs des filières du village au lieu de consommation et de manutention pour l'exportation dans les centres urbains.

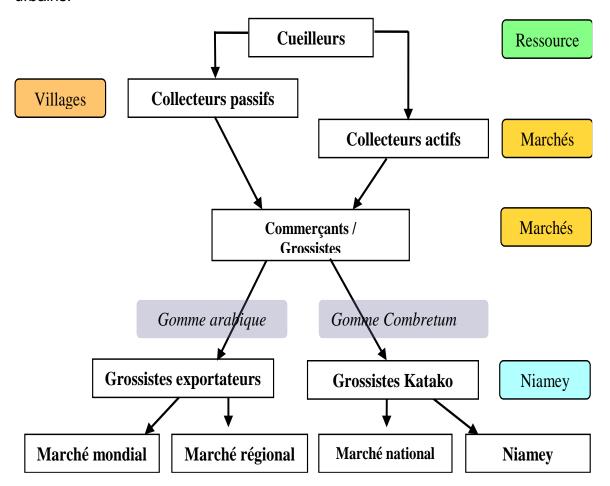


Figure 6: Interactions entre les acteurs des filières gomme arabique et gomme de C. nigricans au Niger

# 3.7. Evaluation des capacités actuelles du partenariat public-privé et proposition d'un modèle de partenariat pour un développement durable du secteur forestier au Niger

Dans le souci d'une gestion durable des ressources forestières pour la satisfaction des besoins en bois-énergie au Niger, la Stratégie Energie Domestique-Volet offre a été élaboré au Niger. Dans le cadre de la mise en œuvre effective de cette stratégie, l'administration forestière a créé des Structures Locales de Gestion (SLG) des Forêts et créé les Marchés Ruraux de bois. Les SLG sont organisées en fédérations régionales et une association nationale des exploitants de bois (ANEB) a été mise en place. Les SLG sont constituées des représentants de tous les utilisateurs de ressources et s'appuient sur les bûcherons pour le ravitaillement des marchés du bois. Les transporteurs du bois munis de leurs camions de coloration distinctive se ravitaillent auprès des marchés ruraux où les taxes sont perçues sur chaque stère de bois vendu. Une clé de répartition des taxes a été convenue de façon consensuelle et les bénéficiaires identifiés. Cette organisation continue tant bien que mal à assurer l'exploitation des ressources forestières du Niger pour satisfaire les besoins en boisénergie des populations.

Pour ce qui est la production et de la commercialisation des PFNL, notamment la gomme arabique, les feuilles de doum, etc. la même approche a été utilisée : les utilisateurs de la ressource d'un terroir s'organisent pour mettre en place une structure de gestion, identifie les producteurs et un lieu de vente de produit. Dans la majorité des cas, l'approche a permis la valorisation de la ressource en question au profit, non seulement des populations riveraines, mais aussi du trésor public.

Malheureusement, dans certains cas, l'aspect pécuniaire et l'ouverture du forestier, gardien de la forêt, au profit des populations locales, a entrainé le manque de respects des normes d'exploitation et de période de rotation, ce qui a conduit à une dégradation avancée de la majorité des forêts ouvertes à l'exploitation. Le contrôle forestier mis en place n'a pas, dans l'ensemble des cas, bien fonctionné, mais force est de reconnaitre que la forme du partenariat public et privé est plus historique au Niger. Un autre schéma d'approvisionnement de la ville de Niamey est en cours d'élaboration, tenant comptes des ratés des schémas précédents.

## 3.8. Evaluation de la contribution des activités du secteur privé forestier dans l'économie au Niger

## 3.8.1. Contribution du secteur privé forestier dans l'amélioration des moyens d'existence des populations locales et l'économie nationale

#### 3.8.1.1. Filière bois-énergie

La filière bois-énergie a contribué de façon substantielle dans l'amélioration des conditions de vie des populations et dans l'économie nationale. Le tableau n°16 ci-dessous donne une idée sur le bilan et la répartition à tous les niveaux des recettes financières des campagnes 1993 à 2002 des marchés ruraux de bois au Niger.

Tableau 16: Bilan financier des marchés ruraux de bois de 1993 à 2002

Année	Quantité	Revenu	Montant des	Répartition	des recettes (	FCFA)
	vendue (stère)	vente bois HT (FCFA)	recettes/Taxes (FCFA)	Structure Locale de Gestion	Collectivités locales	Trésor national
1993	10 698	16 140 722	3 258 568	1 114 431	655 714	1 492 425
1994	16 884	25 759 609	5 371 016	1 922 824	1 074 203	2 373 990
1995	29 625	45 601 468	9 347 183	3 252 820	1 869 437	4 224 927
1996	55 238	83 640 014	16 894 883	5 744 264	3 378 978	7 771 650
1997	63 974	93 748 179	20 824 945	7 663 580	4 164 989	8 996 376
1998	49 618	73 930 357	15 632 123	5 690 093	3 126 425	6 815 606
1999	49 302	70 712 813	15 418 899	5 612 479	3 083 780	6 722 640
2000	135 820	202 024 108	41 597 516	15 307 886	8 319 503	17 970 126
2001	156 080	234 405 628	47 770 193	20 445 623	9 554 039	17 770 512
2002	162 293	231 277 818	48 908 099	22 399 909	9 781 620	16 726 570
Total	729 532	1 077 240 716	225 023 425	89 153 909	45 008 688	90 864 822

Source: GTA/CR, 2003: Rapport d'achèvement du PED

Il apparait clairement du tableau n° 16 que la mise en œuvre des Aménagements Forestiers Villageois a un effet favorable sur la réduction de la pauvreté dans les villages à travers les revenus collectifs et individuels générés de la vente du bois et des taxes perçues. Malheureusement, ces données ne sont pas capitalisées chaque année.

Ces ressources financières sont investies dans les travaux d'aménagements forestiers (Fonds d'Aménagement Forestier) et pour le financement des actions de développement communautaire (Fonds Villageois de Développement). Au niveau local, la part du Fonds Villageois de Développement sont investis dans plusieurs domaines socioéconomiques au niveau local, dont notamment : l'éducation (construction et réfection des salles de classe, alphabétisation des ruraux), de la santé (achat de vaccin, construction de case de santé), de la sécurité alimentaire (création de banque de céréales et semences, boutique villageoise), de l'hydraulique villageoise (entretien, réparation puits et forages). De cette façon, la forêt génère des ressources financières qui contribuent à la réalisation des actions de l'amélioration et de la préservation de son potentiel et la réduction de la pauvreté en milieu rural.

#### 3.8.1.2. Filières gomme

Le volume des exportations évolue en dent de scie depuis 2010 (Tableau n°10 ci-dessus). Il est un peu plus de 82 tonnes en 2010, 47 tonnes en 2011 et un peu plus de 110 tonnes dans les années 2014 et 2015. Les exportations en majorité en direction de l'Europe sont principalement effectuées par la Société Achat Service International S.A et la Société Addax.Com. Ces exportations sont sources de rentrées de plusieurs millions de dollars US au Niger.

Pour ce qui est de la seule région de Tillabéry, le potentiel de la production de la gomme de *Combretum nigricans*, est estimé à 100 000 hectares, totalisant entre 2 à 10 millions de pieds. Avec une productivité de 150 grammes par arbre et par an, la production est estimée entre 300 à 1500 tonnes de gomme par an (Ichaou, 2008). Avec prix moyen de vente de 362 FCFA le kg, la filière de gomme de *Combretum nigricans* totalise un chiffre d'affaires variant entre 108.600.000 FCFA à 543 000 000 FCFA par an reparti entre les cueilleurs, les collecteurs et les commerçants grossistes. Avec un prix d'achat moyen de 203 FCFA le kg cédé aux cueilleurs locaux, il ressort qu'entre 60 900 000 FCFA et 304 500 000 FCFA reviennent aux cueilleurs et restent dans l'économie des villages, ce qui représente une somme très importante dans la satisfaction des besoins vitaux des populations rurales de la région.

#### 3.8.1.3. Filière feuilles de Moringa

Une évaluation des comptes d'exploitation des commerçants régionaux des feuilles de Moringa a été effectuée par INS en 2015. Les résultats sont résumés dans le tableau n°17 ci-après.

Tableau 17: Marge bénéficiaire moyenne par commerçant de feuilles de Moringa selon la région

REGION	Prix d'achat (FCFA)	Prix de vente Charges (FCFA)	0	Marge	
			(FCFA)	Valeur	Pourcentage%
DOSSO	68 849	70 727	5 700	-3 822	-5,6
MARADI	366 680	385 520	15 072	3 768	1,0
TAHOUA	60 125	42 687	3 313	-20 751	-34,5
TILLABERI	81 500	117 917	2 725	33 692	41,3
NIAMEY	337 262	365 804	15 960	12 582	3,7
TOTAL	254 394	266 916	11 398	1 124	0,4

INS, 2015

Même si le Tableau 17 montre des marges négatives pour certains commerçants, c'est environ 4.5 milliards de FCFA qui ont été brassés par les producteurs de feuilles de Moringa sur l'ensemble du territoire national (Tableau n°14 ci-dessus), avec des revenus nets de plus de 3 milliards de FCFA réalisés.

## 3.9. Formulation des propositions pour un Partenariat Public Privé solide et durable dans le secteur forestier

Les filières bois-énergie et gomme arabique ont reçu des appuis considérables dans les vingt (20) dernières années au Niger par plusieurs projets et programmes. Des stratégies de promotion de ces filières, des comptoirs de vente et de commercialisation, des schémas d'approvisionnement des grands centres urbains, etc. ont été élaborés et mis en œuvre. Les Structures Locales de Gestion, les fédérations régionales, l'Association Nationale des Exploitants du Bois (ANEB), l'Associations Nationale des producteurs de la gomme arabique (ANGA), ont été mises en place et ont joué un rôle prépondérant dans la gestion des ressources forestières du Niger. Ces formes de partenariat entre le Service Public et le Privé dans le domaine de la gestion des ressources forestières sont cités comme des partenariats exemplaires.

Malheureusement, malgré toutes les dispositions prises, aussi bien au niveau technique que réglementaire, les lacunes persistent encore dans le fonctionnement effectif de ces filières. Ainsi, dans la perspective de la mise en place d'un Partenariat Public Privé solide et durable dans le secteur forestier, les propositions suivantes peuvent être importantes :

#### 1. Dans le domaine politique et stratégique

- Décentraliser la gestion des ressources forestières par le transfert de compétences adéquates;
- Encourager le transfert aux collectivités rurales de la responsabilité de la gestion forestière et du contrôle de l'exploitation forestière;
- Mettre en œuvre des réformes institutionnelles, réglementaires et fiscales portant sur la valorisation des forêts et des ressources forestières;
- Mettre en place un suivi environnemental efficace à l'échelle du bassin d'approvisionnement des villes pour s'assurer du respect des normes d'exploitation, évitant ainsi la dégradation des ressources.

#### 2. Dans le domaine institutionnel et technique

- Redynamiser les organisations des producteurs et renforcer les capacités de production et de commercialisation des PF et PFNL, à travers la construction et l'équipement des comptoirs d'achat des produits forestiers non ligneux dans les différentes zones de production;
- Renforcer le potentiel de production des produits forestiers ligneux et non ligneux à travers le reboisement avec des variétés plus productives, l'aménagement et la mise en valeur des peuplements naturelles existants;
- Renforcer les capacités techniques et financières des organisations locales à travers le financement des campagnes de commercialisation;
- Renforcer la qualité des produits forestiers ligneux et non ligneux, à travers (i) la formation et l'équipement des producteurs en outils et techniques modernes de production; (ii) l'amélioration de la productivité des espèces; (iii) la caractérisation des produits forestiers non ligneux; et (iv) la normalisation des produits forestiers non ligneux par l'octroi d'un label propre à chaque PFNL;
- Mettre en place un système de suivi régulier et un dispositif de collecte des données sur la production et la commercialisation des produits forestiers non ligneux.

Pour y parvenir, les actions potentielles à prendre en compte sont entre autres :

#### 1. Domaine de la gestion durable des écosystèmes forestiers

 Améliorer les connaissances sur les écosystèmes naturels et les systèmes agroforestiers par la conduite d'inventaires forestiers nationaux périodiques et la mise en œuvre des activités de recherche; Développer un programme national d'accompagnement à la gestion durable des écosystèmes forestiers et agroforestiers, visant : (i) le renforcement des capacités de tous les acteurs concernés et pour assurer une bonne continuité des actions forestières et leur gestion, (ii) le développement de techniques et de technologies en matière de gestion/conservation des écosystèmes facilement accessibles et reproductibles par les populations, (iii) la mise en œuvre de mesures incitatives, juridiques ou financières, pour mieux sécuriser les avantages issus des actions de gestion/conservation et assurer une pleine participation autant des populations que du secteur privé.

#### 2. Dans le domaine de la gouvernance forestière

- Mettre en place de nouvelles structures et organes de gestion des écosystèmes, ainsi que les cadres appropriés de concertation au niveau local, national et régional ;
- Renforcer les capacités techniques d'intervention et de gestion des structures étatiques, de la société civile et des communautés locales en matière de gestion des ressources forestières.
- Elaborer les textes de gestion/conservation des écosystèmes forestiers adaptés aux réalités contextuelles en ce qui concerne les écosystèmes à statuts particuliers, notamment les forêts classées et les aires protégées;
- Elaborer les textes appropriés pour rendre effectifs le transfert des compétences aux collectivités locales en matière de gestion/conservation des écosystèmes forestiers et de partage de bénéfices inhérents à cette gestion/conservation.

#### 3. Domaine de la mobilisation des ressources pour une meilleure gestion des forêts

- Financer et mettre en œuvre le Plan Forestier National du Niger ;
- Faire de la fiscalité forestière un instrument de politique forestière pour le financement de la gestion durable des forêts, le développement local et la lutte contre la pauvreté rurale;
- Faciliter la mise en place des mécanismes de financement pérennes du secteur forestier à travers: (i) la mobilisation de recettes au niveau local; (ii) la mise en place de mécanisme de financement des actions de développement au niveau local et régional; (iii) la mise en place d'une « finance carbone », (iv) l'amélioration des allocations budgétaires pour la gestion des ressources forestières au niveau des pays, (v) améliorer la visibilité de la contribution du secteur forestier au PIB national et développer le partenariat entre les acteurs et définir des stratégies captivantes de mobilisation de plus de financements extérieurs.

### 4. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Les nombreux acteurs opérant dans les filières forestières entretiennent des relations diverses, formelles et/ou informelles, dont notamment les relations administratives avec les Services déconcentrés du Ministère en charge des forêts et des relations commerciales liées aux approvisionnements des produits bruts ou transformés. Les femmes et les jeunes assurent le plus souvent la collecte des PFNL. La filière bois-énergie et de charbon est en majorité dominée par les hommes.

Les forêts nigériennes regorgent d'importantes espèces pourvoyeuses des produits forestiers ligneux et non ligneux dont les feuilles, les fruits, etc. et les divers compléments alimentaires indispensables à l'équilibre nutritionnel des populations (gomme, miel, viande de brousse, etc.), les remèdes, les fourrages pour leurs animaux, les substances pour lutter contre les ennemis des plantes domestiquées, les teintures, etc. Bref, plusieurs espèces forestières qui procurent d'importants revenus pour les populations locales. Ces filières peuvent être davantage valorisées pour constituer un support socioéconomique important pour l'ensemble des acteurs participants.

La majorité des PFNL du Niger continuent à être exportées de façon brute sans aucune valeur ajoutée. Au nombre des défis identifiés pour la transformation, on note entres autres (i) le manque de financements ; (ii) la méconnaissance des marchés ; (iii) l'absence de politiques fiscales attractives pour la mise en place des petites, moyennes et grandes entreprises. Aussi, l'existence des intermédiaires tout le long de la chaine de valeur limite considérablement les revenus des producteurs/cueilleurs qui, dans la majorité des cas, supportent les diverses charges de ces intermédiaires, réduisant ainsi leur rémunération. C'est pourquoi, il est formellement admis que la valorisation de ces diverses filières doit nécessairement passer par leur formalisation appuyer par des textes législatifs et réglementaires claires et des incitations pour les acteurs. Par conséquent, au regard de l'important potentiel des PFNL et le dynamisme des acteurs de ces différentes filières, les PFNL doivent être mieux valorisés avec une pleine ouverture et implication du secteur privé pour davantage créer de richesses aux acteurs directs et renforcer leurs apports à l'économie nationale.

Le Partenariat Public Privé dans le secteur forestier au Niger date de plus d'une trentaine d'années avec l'avènement successive des Coopératives Forestières et les Structures Locales de Gestion des marchés ruraux de bois. Il est important de noter aujourd'hui que le transfert de la gestion est une réalité au Niger. Des centaines de Structures Locales de Gestion de Marchés Ruraux de Bois sont fonctionnels au Niger. Un Partenariat Public Privé appuyé par une fiscalité forestière différentielle, incitative et distributive entre les différents niveaux de la gestion forestière, fait le bien-être de tous les acteurs de la filière bois-énergie

au Niger. Cette même approche est actuellement en examen pour adoption dans le domaine des filières des produits forestiers non ligneux, dont une dizaine de filières porteuses ont récemment été identifiées pour la promotion et la valorisation.

Le développement de partenariat public-privé, comme dans le cadre de la gestion des forêts pour satisfaire les besoins en bois-énergie, dont le Niger dispose d'une expérience capitale, pourrait être généralisé pour la valorisation des différentes filières potentielles des PFNL. Ainsi, dans ces conditions, la conciliation de l'exploitation et de la mise en valeur des ressources forestières locales avec les impératifs du développement durable, peut constituer un créneau majeur pour l'administration forestière du Niger. En d'autres termes, la satisfaction des besoins des générations présentes sans hypothéquer ceux des générations futures, pourrait être possible.

Pour y parvenir, il est important de consolider les acquis actuels et opérationnaliser davantage les filières, à travers notamment :

- (i) la formalisation et la professionnalisation de leurs acteurs ;
- (ii) l'amélioration de la productivité et de la production des espèces par les travaux de recherche ;
- (iii) l'institutionnalisation des comptoirs ou de centres d'achat et vente des produits pour casser la cupidité et frilosité des intermédiaires ;
- (iv) encourager la transformation au niveau local par la provision des crédits ;
- (v) renforcer le cadre juridique et institutionnel de la gestion et de l'exploitation des filières.

### REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Amadou, O et Amani, A. 2008. Rapport de synthèse du dépouillement des enquêtes sur la structure des prix de la gomme dans la Commune rurale de Torodi, GESFORCOM-NIGER, Commission Européenne, Septembre 2008, 13 pages

Amadou, S. et Abassa, I. 2010. Etat des lieux de la Réserve partielle de faune de Dosso BIT, 2018. Les peuples autochtones et les changements climatiques: De victimes à agents de changement grâce au travail décent. Bureau International du Travail, Service des questions de genre, de l'égalité et de la diversité. Genève. 58P.

CIIEDD, 2015. Cadre d'Interventions et d'investissement dans le secteur de l'Environnement et de développement durable, 2016-2020. Ministère de l'Environnement, de la Salubrité Urbaine et de Développement Durable. Niger. 75 pages

Claudine & Nourou. 2004. Résultats des enquêtes Filières gomme arabique dans les départements de Diffa et Maine Soroa. Rapport de mission de suivi du projet PAFN. Pages 27

Douane du Niger, 2015. Statistiques des douanes du Niger sur les importations et les exportations des produits forestiers et de la gomme au Niger. Feuilles synthèse des données.

EDIC, 2008. Étude Diagnostique sur l'Intégration Commerciale, Programme du Cadre Intégré. La modernisation du commerce pendant le boom minier. République du Niger.

FAO, 1991. Les produits forestiers : revue internationale des forêts et des industries forestières. Unasylva - No. 165 - Vol. 42 - 1991/2.

FAO, 2006 : "Évaluation des ressources forestières mondiales 2005, Progrès vers la gestion forestière durable"

FAO, 2010. Situation des forêts dans le monde -State of the World's Forests 2010. FAO, 2016. L'action de la FAO face au changement climatique. Conférence des Nations Unies sur le changement climatique, 36P.

FONABES, 2015. Élaboration de schéma directeur d'approvisionnement en bois énergie de la ville de Niamey. Feuilles Excel des données des enquêtes.

Garba, A. et Mahamane, S. 2013. Rapport d'étude sur la capitalisation des Marchés Ruraux de bois-énergie au Niger.

Garba, H. 2000. Les produits Forestiers Non-Ligneux au Niger : Connaissances actuelles et tendances. Rapport de consultation dans le cadre du Programme de partenariat CE-FAO (1998-2001). Ligne budgétaire forêt tropicale B7-6201/97-15/VIII/FOR. PROJET GCP/INT/ 679/EC. Pages 77.

Garba, M. 1998. Evaluation de la diversité biologique au Niger, thème : Inventaire de la flore et de la faune, sous thème : inventaire des usages des espèces.

GTA/CR, 2003. Rapport d'achèvement du Projet Energie Domestique élaboré en 2003 par le Groupe Technique d'Appui aux Communautés Rurales. Pages 48+annexes

Ichaou, A. 2008. Identification et caractérisation des formations gommières à l'échelle communale de Torodi, Département de Say, GESFORCOM-NIGER, Commission Européenne. 52 pages

INS, 2015. Rapport d'Etude sur la filière gomme arabique au Niger. Etude financé par le Haut-Commissariat à l'Initiative 3N avec l'appui financier de l'Union Européenne.

Maisharou, A. 2008. Le sous-secteur gomme arabique au Niger. Etat de lieu et perspectives. Série de document de NGARA. Pages 26

Maisharou, A. 2013. Rapport d'Etude sur le commerce et la commercialisation des produits forestiers et forestiers non ligneux en Afrique de l'Ouest. Etude financé par AFF. Pages 60+annexes

Maisharou, A. et Nourou, H. 2004. Etudes filières gomme arabique dans les zones de production et de la commercialisation de la gomme arabique au Niger.

Maydell, H. J. V. 1983. Arbres et arbustes du sahel, leurs caractéristiques et leurs utilisations. 385 p + Annexes.

MESU/DD, 2012. Document du Programme Forestier National du Ministère de l'Environnement, de la Salubrité Urbaine et de Développement Durable du Niger. Document élaboré en 2012. Pages 75+annexes

MESU/DD, 2015. Document de la Stratégie de Promotion des produits forestiers non ligneux au Niger. Elaboré avec l'appui du Programme d'Actions Communautaires, Phase 3. Pages 102 + annexes

PAFN, 2003. Cadre réglementaire et fiscal relatif à la gestion des ressources naturelles et forestières, rapport de consultation.

PREDAS, 2007. Programme Régional de Promotion des Energies Domestiques et Alternatives au Sahel. Les exploitants forestiers au Sahel Synthèse des études nationales

Saadou, M. 1990. La végétation des milieux drainés nigériens à l'Est du fleuve Niger. Thèse d'Etat UAMD, Niamey.

Saadou, M. 1998. Evaluation de la biodiversité biologique au Niger: éléments constitutifs de la biodiversité végétale. Conseil National de l'Environnement pour un Développement Durable (CNEDD). Projet NER/ 97 / G 31 / A / 1 G / 99 "Stratégie Nationale et Plan d'Action-Diversité Biologique", 138p.

### **ANNEXES**

## Annexe 1 : Fruits de certaines espèces forestières et les dérivés de leur transformation



Huile de Balanites eagyptiaca



Huile et savon du neem Azadirachta indica

FRUITS de Detarium microcarpum (Kaga



Adansonia digitata.

S de Adansonia

(Baobab)

Jus de liane, jus de raisin sauvage, jus d'*Adansonia digitata*, et *Adansonia* 

Fruits de Detarium

Jus de tamarin du Burkina Faso tous délicieux au gouté



Fruits de Ziziphus mauritiana



Pâte de fruits de Ziziphus mauritiana

## Annexe 2: Filières des PFNL porteuses et leurs zones prioritaires d'exploitation au Niger

Filières PFNL	Zones prioritaires d'exploitation
Adansonia digitata	La principale zone de production des feuilles de baobab est localisée dans le Département de Mirriah plus particulièrement dans la commune de Mirriah. La densité est forte dans les champs paysans en peuplement pur et/ou en association avec d'autres espèces. Ces champs constituent les principales zones d'exploitation des feuilles de baobab. On trouve également quelques pieds aux abords des villages et même dans les concessions. Des plantations de baobab existent actuellement dans les champs dans la zone de Torodi.
Moringa oleifera	Les principales zones de production des feuilles de moringa sont localisées dans le Département de Madarounfa plus particulièrement dans la commune de Djirataoua (périmètre maraicher). La commune rurale de Tibiri le long de la vallée de Goulbi. La densité est forte dans les champs paysans en peuplement pur et/ou en association avec d'autres espèces. Ces champs constituent les principales zones d'exploitation des feuilles de moringa. Cette espèce se trouve aujourd'hui assez répandue dans les zones voisines. La culture s'étend presque toute l'année avec plusieurs récoltes. Les départements d'Iférouane, Bilma Ingall, Djado, Tchirozerine, Aderbissanat où la production de moringa se réalise dans les jardins maraîchers. Le moringa demeure le premier produit de la zone de Torodi
Plantes mellifères	Les principales zones de production du miel sont localisées dans les Départements de Magaria et Kantché (Dan-barto). Il existe au niveau de ces localités d'importants parcs agro forestiers qui constituent le lieu d'exploitation du miel. Le potentiel en ce produit a favorisé la création des structures organisées en coopératives chargées de collecter et de vendre du miel à Magaria comme à Kantché. Le miel se produit également à Tamou et Moli Haoussa de façon artisanale. Il existe une Union dénommée PARAMANGUI qui regroupe quatre (4) groupements producteurs de miel et de ses produits dérivés. Il s'agit des groupements de Tamou, Alambaré, Moli Haoussa et Weri Gorou. Le miel représente le deuxième produit de la zone de Torodi (Makalondi)
Hyphaene thebaica	Les principales zones de production des feuilles et fruits de palmier doum sont les Départements de Mayahi, Tessaoua et Aguié traversés par la vallée de Goulbi N'kaba qui constitue le principal bassin d'approvisionnement en feuilles et fruits de palmier doum. Cette zone de Goulbi N'kaba a beneficié d'importantes interventions du PAFN dans l'exploitation des

	feuilles de doum et actuellement cette zone fait l'objet d'une intervention de l'ONG Taimakon Manoma; les Départements de Diffa, Maîné-soroa et Goudoumaria dont les zones d'approvisionnements sont constituées par les cuvettes oasiennes et le long de la Komadougou yobé; le Département de Guidiguir au niveau des cuvettes; on y rencontre également quelques potentialités dans les Départements de Gouré et Mirriah. Les Départements d'Arlit, Tchirozerine et Dabaga où le milieu constitue la principale zone de production. La zone de Torodi produit également les noix de doum. Les fruits immatures de <i>Hyphaene thebaica</i> dont les bassins d'approvisionnement par ordre d'importance sont : BitinKodji,
Tamarindus Indica	Youri, Namaro et Karma  Le tamarinier est une espèce très plastique, il prospère dans les régions semi arides. L'exploitation de ce produit se fait dans les Départements Kantché, Dingass et Mirriah (Région de Zinder) plus précisément au niveau parcs agroforestiers, la bande sud de la région de Maradi dans le département de Madarounfa (Forêt de Baban N'Rafi). Cependant les importantes productions du tamarin viennent du pays voisin qu'est, le Nigéria. Le Département de Say constitue également une zone de production.
Parkia biglobosa	Le néré se rencontre surtout dans la bande sud de la région de Zinder, Ouest des Départements de Magaria et Kantché et dans les régions de Dosso et de Tillabéry.
Balanites aegyptiaca	La forêt classée de Dan-kada Dodo dans le Département d'Aguié et la zone de Goulbin N'kaba dans le Département de Mayahi constituent les zones prioritaires d'approvisionnement en produit de <i>Balanites</i> . C'est aussi une espèce qu'on rencontre en association avec les formations de bas-fonds et dans les champs agricoles. Son aire de répartition est très vaste. On la trouve dans presque toutes les zones, c'est une espèce africaine allant des zones sahariennes aux zones sahélo soudaniennes. Les départements d'Iférouane, Bilma Ingall, Djado, Tchirozerine, Aderbissanat où le milieu naturel constitue la zone de production de <i>Balanites</i> . Le <i>Balanites</i> se produit également dans les communes de Tondikiwidi (Mondolo et Mangaizé) environs 7 Km de Ouallam et celle de Simiri, la zone de Torodi (Makalondi)
Ziziphus mauriciana	Les zones d'exploitation sont les champs agricoles et les aires de pâturage. Le jujubier une espèce sahélienne abondamment répandue au Niger où il envahit les jachères. Il se rencontre également sur les sols assez lourds et bien drainés. Il donne surtout des buissons mais quelques fois aussi des arbres. La production n'est pas tellement importante. Les départements d'Iférouane, Bilma Ingall, Djado,Tchirozerine, Aderbissanat Timia ,Dabaga,Gougaram, où où le milieu naturel et les jardins maraîchers constituent la zone de production.

Diospyros mespiliformis	La forêt classée de Dan-kada Dodo dans le Département d'Aguié renferme quelques pieds éparpillés; on en trouve également les fruits de <i>Diospyros</i> au niveau de certains parcs agroforestiers dans les zones marécageuses du Sud Maradi dans le Département de Madarounfa, le long de Goulbi Maradi, dans les régions de Dosso et de Tillabéry. La production bien que périodique n'est pas négligeable.
Leptadenia hastata	Les Départements de Tchirozerine, Iférouane, Timia, Tabelot et Diffa où les jardins maraichers et le milieu naturel constituent les principaux sites de production
Parinari macrophylla	Le Département de Boboye constitue la principale zone de production
Borassus aetiopium	Dosso, Gaya et Djoundjou constituent les principales zones de production de pulpe des fruits immatures
Bossia senegalensis	C'est une espèce présente dans toute la bande nord à la limite de la zone sahélo-saharienne
Acacia nilotica	Elle présente sur toute la bande sud du pays mais beaucoup plus dans les zones de dépression

MESU/DD, 2015 (Stratégie de PPFNL, 2015)

## Annexe 3 : Photos du bois de service importé et produit localement



Eucalyptus camaldulensis



Borassus ethiopium



Planches du bois importé



Feuilles de contreplaqué importées





Atelier de construction des meubles





Ateliers de tapisseries



### **African Forest Forum**

A platform for stakeholders in African forestry







#### **Address:**

The Executive Secretary
African Forest Forum
United Nations Avenue, Gigiri
P.O. Box 30677-00100, Nairobi, Kenya

Phone: +254 20 722 4000, Fax: +254 20 722 4001 Email: exec.sec@afforum.org; Website: www.afforum.org